

Projet Educatif De Territoire

Du SIVOM du secteur de Ligné

De septembre 2026 à août 2029



Introduction

Modalités de renouvellement du PEDT du SIVOM du secteur de Ligné

Le précédent Projet Éducatif Territorial (PEDT) du SIVOM du secteur de Ligné s'est appuyé sur un diagnostic partagé réalisé en 2023. Cette démarche a mobilisé l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire – élus, partenaires associatifs, équipes scolaires et extrascolaires, ainsi que les professionnels des temps méridiens – autour d'objectifs définis par secteur d'intervention : petite enfance, enfance et jeunesse.

Si cette organisation a permis de structurer l'action éducative, le choix d'une entrée par tranches d'âge a néanmoins complexifié la mise en œuvre du projet et limité la lisibilité du parcours de l'enfant. Il a également pu fragiliser la cohérence et la continuité éducative entre les différents temps de vie. Or, la vocation intercommunale du SIVOM, ainsi que son intervention sur l'ensemble des âges, de la petite enfance à la jeunesse, sur un territoire regroupant quatre communes, appellent aujourd'hui une approche plus transversale.

Le présent document s'inscrit dans cette évolution et s'organise en deux parties. La première propose un bilan des actions menées dans le cadre du PEDT 2023–2025, en mettant en lumière les réalisations à destination des enfants et des familles, au regard des objectifs définis. La seconde partie présente les orientations du PEDT 2026–2029.

Ce renouvellement intervient dans un contexte particulier, marqué par l'installation de nouvelles équipes municipales. En concertation avec les élus, le choix a été fait de reconduire le PEDT sans recourir à une année dérogatoire, afin de poser un cadre structurant dès à présent et de définir une méthode de pilotage adaptée aux enjeux à venir.

Ainsi, ce nouveau PEDT repose sur un diagnostic synthétique du territoire intercommunal et identifie les principaux leviers d'action. Il s'inscrit dans une démarche visant à renforcer la cohérence, la lisibilité et le réalisme du projet éducatif. Dans cette première phase, les objectifs du précédent PEDT sont maintenus à titre transitoire. Ils feront l'objet d'un travail d'actualisation avec les élus et les acteurs éducatifs, en prenant en compte le parcours global de l'enfant et du jeune de 0 à 17 ans.

Cette dynamique pourra conduire, en cours de mise en œuvre, à l'élaboration d'un avenant. Celui-ci permettra de redéfinir les objectifs du projet dans une approche transversale, de préciser les chantiers éducatifs prioritaires, d'identifier les acteurs mobilisés et de conforter la place des parents au cœur du projet éducatif territorial.

Sommaire

Partie 1 : BILAN, PERSPECTIVES et EVALUATION

Pages 4 à 19

- Bilan du PEDT septembre 2023 à août 2026 – **pages 4 à 15**
- Conclusion et perspectives – **page 16**
- Méthode d'évaluation du Projet Éducatif de Territoire – **pages 17 à 19**

Partie 2 : PEDT de septembre 2026 à août 2029

Pages 20 à 48

- Territoire et public - **pages 21 à 24**
- Les objectifs éducatifs – **pages 25 à 27**
- Pilotage du projet – **pages 28 à 30**
- Autres leviers éducatifs sur le territoire – **pages 31 à 33**
- Les Temps de l'enfant – **pages 34 à 41**
- Communication – **page 42**
- Demande complémentaire Plan Mercredi – **pages 43 à 48**

ANNEXES :

Page 49

- 1 - Liste des établissements scolaires du secteur
- 2- Protocole de transfert de responsabilité
- 3- Plaquettes et programmes d'activités communiqués aux familles

PARTIE 1 : BILAN, PERSPECTIVES et EVALUATION

Secteur Petite Enfance – Bilan des actions

OBJECTIF 1 : Maintenir une offre d'accueil individuel satisfaisante sur le territoire

- Promouvoir et valoriser le métier
- Outiller les parents employeurs
- Renforcer les liens employeurs-employés
- Accompagner les professionnel-le-s
- Etudier les différents modes d'accueils

Actions réalisées

- Implication du Relais dans le quotidien des assistantes maternelles : soutien des MAM par la proposition d'ateliers d'éveil au sein de leurs locaux, soutien financier et matériel de l'association PEP'S AM, ateliers d'éveil, événements, soirée d'échanges...
- Mise en action du Guichet Unique Petite Enfance en 2023
- Présentation et promotion du Relais Petite Enfance : réalisation d'une plaquette de communication globale sur la Petite Enfance et présentation aux agents d'accueil des mairies des 4 communes membres en 2024
- Valorisation et promotion du métier d'assistante maternelle :
 - Participation au forum des métiers (COMPA) 2025 et 2026 pour présenter tous les métiers de la petite enfance
 - Mise en valeur du métier lors de la journée nationale des assistantes maternelles :
 - En 2024 : un spectacle clownesque : 119 participants dont 19 AM du secteur SIVOM



- Participation à 10 unités modes d'accueil petite enfance proposées par le département : informations sur l'agrément et la réglementation, actualités, organisation d'actions et d'événements communs en partenariat, valorisation des actions de proximité des Relais Petite Enfance.
- Coanimation de 2 réunions préalables à l'agrément (RIPA) par an avec le département : Agrément des AM, présentation du métier, de ses enjeux et conditions d'exercice, présentation du RPE et ses missions
- Conférences et événements à destination des professionnelles et des parents de tout-petits – on compte 15 à 20 assistantes maternelles et parents du secteur sur chaque évènement :



OBJECTIF 2 : Développer l'offre d'accueil collectif

- Créer un nouvel Etablissement d'accueil du Jeune Enfant (EAJE)
- Maintenir des places d'urgence et occasionnelles
- Accompagner les parcours de formation

Actions réalisées

- Etude sur la création d'un nouvel EAJE à Couffé
- Développement de l'accueil collectif privé (2 Micro-crèches – Le Cellier) : suivi de leurs installations et de leur fonctionnement – accompagnement par le Relais Petite Enfance
- Transformation d'une place en accueil occasionnel en une place en accueil régulier sur la crèche Les Lucioles (Le Cellier)
- Travail sur le remplissage des crèches pour répondre au mieux aux besoins des parents
- Départs en formations de professionnalisation sur les thématiques suivantes : le recueil de la parole de l'enfant, chansons et comptines du monde, l'accompagnement de la fonction parentale, la collaboration entre les parents et les professionnels, le rôle et la place du père dans la famille, comprendre le développement de l'enfant de 0 à 3 ans à travers les neurosciences, l'animation d'un atelier pour les parents et les enfants, l'alimentation du tout-petit au-delà de 1 an, ...
- Accueil de stagiaires et d'une apprentie Educatrice de Jeunes Enfants (EJE)
- Meilleure visibilité des structures : ouverture des portes des crèches lors des « RDV du jeu » - ateliers parents enfants, organisés 3 à 4 fois par an, qui ont accueilli en moyenne 20 enfants et 25 parents par séances.



Secteur Enfance - Bilan des actions

OBJECTIF 1 : Favoriser une dynamique de réseau des acteurs de l'enfance

- Améliorer la communication entre les acteurs éducatifs
- Mutualiser les ressources existantes
- Harmoniser les pratiques
- Proposer des formations pour les personnels

Actions réalisées

Suite à la rencontre du 4 juin 2024 des responsables de pauses méridiennes, des associations et services du SIVOM, il a été mis en place plusieurs actions :

- **Mise en place de temps de formation en commun :**
 - Adaptation face aux comportements inadaptés d'un enfant - Communication bienveillante
 - La place des parents dans nos pratiques quotidiennes
 - Enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap : Sensibilisation autour des troubles du neurodéveloppement (TND)
- **Mise en place de malles pédagogiques thématiques pour tous les âges autour de la prévention :**
 - ☐ Premiers secours - Dangers de la vie quotidienne
 - ☐ Environnement – Biodiversité – Tri des déchets
 - ☐ Harcèlement – droits de l'enfant
 - ☐ Communication : débat, prise de parole, interactions sociales
 - ☐ Premières règles - puberté
 - ☐ Gestion des émotions – estime de soi
- **Renforcement du lien avec les écoles :**
 - Intégration des équipes de suivi de scolarisation (ESS) au sein des écoles pour une meilleure continuité de l'accompagnement des enfants

- Portes ouvertes communes entre les écoles et le périscolaire
- **Mise en place de projets commun (associations et services du SIVOM) :**
 - Participation puis organisation de l'intercentre à l'échelle de la COMPA : 220 à 350 enfants participants selon les années.
 - Projet Plan mercredi avec les associations du secteur : 60 à 70 enfants/séances
 - « Jouer avec les sciences » en 2023-2024
 - « Le 7^{ème} art » en 2024-2025



L'électricité statique



OBJECTIF 2 : Penser le calibrage de l'offre d'accueil périscolaire

- Améliorer la qualité d'accueil
- Développer l'attractivité des postes
- Mutualiser les espaces
- Etudier les profils familiaux

Actions réalisées

- Diagnostic effectué dans le cadre de la Ctg : création d'une cartographie et étude des profils familiaux du Pays D'Ancenis
- Augmentation de l'accueil des stagiaires : 10 en 2023, 9 en 2024 et 14 en 2025 – valorisation des métiers de l'animation
- Création d'espaces et d'aménagements communs pour les enfants (espaces de décompression pour les enfants qui en ressentent le besoin)
- Diversification des programmes d'animation (**annexe 3**)
- Pérennisation des journées pédagogiques des accueils de loisirs et périscolaire du SIVOM : 2 dans l'année. Une journée pédagogique rassemblant plusieurs équipes d'animation favorise le partage d'expériences et l'échange de pratiques. Elle permet de renforcer la cohésion entre professionnels et d'harmoniser les méthodes de travail. C'est aussi un temps précieux pour prendre du recul, réfléchir collectivement et améliorer la qualité des actions éducatives. Le service jeunesse y est dorénavant associé (depuis avril 2026).
- Travail collaboratif renforcé entre les structures de Mouzeil et de Ligné : thématiques des vacances communes, plus de temps d'ouvertures de structures pour les familles, mutualisation des séjours et projets communs.

OBJECTIF 3 : Développer l'offre de service proposée aux enfants

- Encourager les liens avec les associations
- Mettre en place des actions de proximité
- Mener des actions de prévention
- Renforcer la visibilité du SIVOM

Actions réalisées

- **Mise en place d'actions de proximité :**

- Plan Mercredi avec les associations du secteur SIVOM :

- Points positifs : lien avec les apprentissages scolaires, satisfaction des enfants, nouveautés de projet pour les animateurs, travail collaboratif.
 - Freins à la poursuite de l'action : les associations participantes signalent une logistique trop complexe et des moyens humains limités pour répondre à l'objectif du projet.

- Lancement des « RDV du jeu » pour le secteur de l'enfance : 2 événements par an. L'objectif étant d'ouvrir les portes des structures, de rencontrer les familles dans un cadre convivial et de valoriser le travail effectué par les équipes d'animation.

- Participation à « Une journée au jardin » en partenariat avec la commune de Ligné



- **Renforcement de la visibilité du SIVOM :**

- Mise en place du site internet du SIVOM
 - Réunion de présentation du SIVOM aux agents d'accueil des mairies

- **Mise en place d'actions...** :

- **... de parentalité** autour de la gestion des émotions. Trois événements proposés : une matinée jeux de société à la Maison de l'Enfance de Ligné, une soirée saynètes avec une compagnie de théâtre d'improvisation à Mouzeil et un goûter débat avec une professionnelle des CEMEA. Un projet sous le thème des "Des mots sur les maux".



- **... de prévention** autour du harcèlement : développement et application du projet PHARE sur les accueils périscolaires (mis en place avec l'éducation nationale)

Secteur Jeunesse - Bilan des actions

OBJECTIF 1 : Prévenir les risques numériques

- Créer des événements partagés
- Former les professionnels
- Accompagner les parents

Actions réalisées

- Mise en place de soirées autour de la prévention du numérique, des réseaux sociaux, des publicités en ligne, avec les parents avec ou sans leurs ados.



- Formation des animateurs du réseau jeunesse autour de l'éducation aux médias en 2023

OBJECTIF 2 : Favoriser la participation des jeunes

- Promouvoir l'engagement individuel et collectif
- Accompagner les jeunes à devenir acteur de leur temps libre

Actions réalisées

- **Devenir autonome en fréquentant le local jeunes...**
 - Gérer un espace dédié aux jeunes : le personnaliser, l'entretenir, l'aménager, le respecter, se l'approprier.
 - Être à l'écoute du groupe, savoir s'adapter et patienter

- Ajuster son comportement pour bénéficier d'activités collectives
- **En participant aux activités :**
 - Prendre le train pour la première fois, s'orienter, se déplacer.
 - Apprendre à cuisiner (camps et ateliers spécifiques pendant les vacances)
 - Faire du sport, lutter contre la sédentarité (Plan mercredi 2023 et 2024)
 - Gérer un budget et réserver des activités (camps et autofinancement des activités)
- **En s'impliquant dans la vie citoyenne de sa commune :**
 - Organisation d'un Spike Ball lors du passage de la flamme olympique – juin 2024, en partenariat avec la mairie de Ligné et les associations sportives
 - Participation à « Une journée au jardin » de Ligné : sensibilisation à l'environnement, animation autour des légumes et du plein air, tenue de stand de jeux.
 - Mise en place de l'appel à projet de jeunes



- Etude de la faisabilité du dispositif argent de poche
- Participation aux forums des associations de Ligné et de Le Cellier
- Animation lors des fêtes des écoles de Mouzeil et Le Cellier en partenariat avec les enseignants et les associations de parents d'élèves.
- Animation intergénérationnelle avec la maison de retraite de Ligné et le Club Mouzeillais de l'Amitié (CMA) : Balade Nature sur l'histoire de la commune
- Implication dans le Rallye Citoyen de Ligné avec les collèves



- Mise en place d'actions d'autofinancement pour la création d'un séjour entièrement autofinancé par et pour les jeunes
- Accès à la culture et programmation d'un spectacle – projet sur 2023 et 2024

L'humoriste Edouard Deloignon sera bientôt sur la scène du Préambule. Ce spectacle a été programmé dans le cadre du projet "Les jeunes et la scène".

Le grand moment approche pour les sept jeunes apprentis programmeurs. Depuis l'automne dernier, les services culturels de Ligné et du Cellier collaborent avec l'animation jeunesse du Sivom pour mettre en œuvre le projet "Les jeunes et la scène", en partenariat avec l'équipe de l'Espace culturel du Préambule. L'objectif est de faire découvrir aux jeunes volontaires les coulisses de la programmation artistique : repérages, prise de contact avec artistes, choix et argumentaires auprès des élus, budget, communication, organisation de l'accueil des artistes, aspects techniques, accueil du public...



Edouard Deloignon sera à l'affiche le 22 novembre.



Sept jeunes se sont investis dans la programmation du spectacle.

Elina, Pauline, Lucie, Célia, Apolline, Romain et Erwan sont donc devenus les véritables acteurs d'une soirée qui a intégré la programmation officielle du Préambule. Ils ont finalement choisi le spectacle "Edouard Deloignon grandira plus tard", qui a été programmé vendredi soir 22 novembre. Il s'agit d'un spectacle humoristique destiné aux plus de 14 ans, avec des références qui parleront plus aux adolescents et aux jeunes adultes qu'aux autres générations.

Des ateliers au Cellier

En effet, ancien basketteur, ancien animateur au Club Med et ancien du Cours Florent, Edouard Deloignon a eu mille vies. De sa jeu-

nesse à Montville, près de Rouen, aux planches du Jamel Comedy Club où il s'est fait un nom dans le stand-up, le jeune trentenaire se racontera sur scène, entre anecdotes croustillantes et improvisations, avec l'énergie du sportif de haut niveau qu'il était ! Pour compléter le projet la ville du Cellier accueillera des ateliers pour les jeunes, en lien avec le registre du spectacle.

Pratique

Spectacle vendredi 22 novembre à 20h30 au Préambule. Tarifs : 14 € (plein), 8,50 € (réduit), 9 € (abonné). Réservations sur le site Internet le-preambule.ligne.fr, au 02.51.12.21 ou par courriel à espace.culturel@ligne.fr.

- Projet séance photos de Noël avec la crèche associative de Ligné le 23 décembre 2024 : les jeunes deviennent scénographes et photographes.
- Exposition sur l'égalité des genres : Travail collectif sur l'ouverture d'esprit avec Couffé Animation Rurale et dans le cadre du projet du département



- Organisation d'événements « RDV du jeu » pour leurs parents : cette action a permis un véritable investissement des jeunes, malheureusement seules quelques fratries se sont déplacées, les parents ont été absents. Ces actions n'ont pas été reconduites en 2026.



OBJECTIF 3 : Favoriser l'accueil des jeunes en situation de handicap et enfants à besoins particuliers

- Adapter les locaux et les moyens humains
- Former les équipes
- Communiquer sur les possibilités d'accueil
- Encourager et valoriser l'inclusion

Actions réalisées

- Participation au Réseau d'écoute et d'Aide aux Jeunes (REAJ) pour développer les connaissances liées au public spécifique
- Proposition de découverte de l'handisport (dans le cadre du Plan Mercredi 2024 mais animation annulée faute de participants)
- Intégration au dispositif PASS COLO pour élargir le public et notamment les jeunes issus de familles précaires.

➤ **Cet objectif n'est pas atteint.**

Conclusion et perspectives

À travers ce projet, le SIVOM du secteur de Ligné affichait une ambition forte : répondre aux enjeux éducatifs les plus larges du territoire et déployer des actions concrètes au service du bien-être de l'enfant et du dynamisme intercommunal. Si cette ambition a permis de nourrir une réflexion collective riche et de faire émerger plusieurs actions pertinentes, **les objectifs fixés se sont révélés, dans leur globalité, trop ambitieux et insuffisamment opérationnels** pour garantir une mise en œuvre cohérente et durable du projet.

La conduite de ce PEDT a également mis en lumière certaines **limites organisationnelles**. Le pilotage global s'est avéré trop dispersé, avec un fonctionnement du comité de pilotage et des temps de concertation insuffisants pour assurer une coordination efficace.

Si chaque action a été menée avec engagement, en partenariat et avec une réelle satisfaction des publics, des axes d'amélioration demeurent : le renforcement de la cohésion entre les acteurs éducatifs, la structuration du plan de communication et la clarification des modalités de pilotage du projet. Également, un travail reste à approfondir autour de thématiques essentielles telles que **la prévention, l'inclusion, et plus particulièrement la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant**.

Le bilan du PEDT 2023-2025 met néanmoins en évidence une dynamique globale positive, portée par l'engagement des équipes et la qualité des actions menées. Parmi les réussites notables, les événements « Rendez-vous du jeu » sur les secteurs de la petite enfance et de l'enfance, se distinguent par des retours très satisfaisants, tant en termes de participation que de convivialité et de valorisation du lien éducatif et familial.

Certaines actions prévues n'ont pas pu être réalisées et constituent autant de pistes de développement pour les années à venir. Il s'agit notamment :

- du renforcement des collaborations avec les écoles, notamment à travers la **mise en place de projets communs** avec les ATSEM par exemple et une harmonisation des règles entre les temps scolaires et périscolaires (APS et pauses méridiennes), afin de renforcer la cohérence des réponses éducatives ; et à travers la **création d'outils partagés avec les écoles**, à la fois en interne pour faciliter les transmissions quotidiennes entre les différents temps éducatifs, et en externe pour favoriser les échanges entre professionnels (ressources, informations, mise en réseau) ;
- du **développement des partenariats avec les associations locales** (sportives, culturelles, environnementales, intergénérationnelles), afin de mieux se connaître et de construire des projets communs ;
- de **l'amélioration de la visibilité globale des actions**, via la création et la mise à jour de supports de communication (plaquettes, sites internet, affichages, réseaux sociaux), à destination des familles comme des partenaires.

Ces perspectives confirment la nécessité de poursuivre la structuration et la coordination des acteurs du territoire afin de garantir un parcours éducatif cohérent, lisible et inclusif pour tous les enfants.

Méthode d'évaluation du Projet Éducatif de Territoire

L'évaluation du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) du SIVOM du secteur de Ligné s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des actions éducatives menées en faveur des enfants et des jeunes âgés de 0 à 17 ans.

L'évaluation repose sur une approche à la fois **quantitative et qualitative**, intégrant les réalités spécifiques du territoire intercommunal rural et semi-rural et la diversité du tissu associatif.

Le PEDT s'inscrit dans une temporalité qui n'est pas celle de l'immédiateté, son système d'évaluation doit rester souple et cohérent.

Objectifs de l'évaluation

L'évaluation du PEDT a pour objectifs de :

- Vérifier l'adéquation entre les actions mises en œuvre et les objectifs stratégiques du PEDT
- Mesurer l'accessibilité et la participation des enfants, des jeunes et des familles aux dispositifs éducatifs proposés.
- Apprécier la qualité éducative des actions et leur impact sur le bien-être, le développement et l'épanouissement des publics.
- Analyser la cohérence et la complémentarité des interventions entre les différents acteurs éducatifs du territoire.
- Identifier les points de vigilance, les réussites et les axes d'amélioration pour les années à venir.

Méthodes et outils d'évaluation

L'évaluation s'appuie sur des outils simples, partagés et adaptés aux pratiques professionnelles existantes, afin de garantir sa lisibilité et sa pérennité.

Outils mobilisés

- Tableaux de suivi des actions (planning, objectifs, publics, partenaires).
- Feuilles de présence et statistiques de fréquentation.
- Bilans écrits des équipes éducatives et des porteurs de projets.
- Questionnaires de satisfaction à destination des familles et des jeunes.
- Observations professionnelles (climat éducatif, participation, évolution des comportements).
- Comptes rendus des réunions de coordination et de concertation.

Chaque action inscrite dans le PEDT fait l'objet d'un suivi annuel à l'aide d'indicateurs définis en amont, permettant une lecture partagée des résultats.

Indicateurs d'évaluation

L'évaluation repose sur des **indicateurs communs**, définis lors de l'élaboration du PEDT et adaptés à chaque action.

Indicateurs quantitatifs

- Nombre d'actions réalisées.
- Taux de participation des enfants et des jeunes par tranche d'âge et par commune.
- Évolution de la fréquentation des dispositifs éducatifs.
- Nombre de partenariats mobilisés.
- Nombre de temps de coordination organisés.

Indicateurs qualitatifs

- Degré de satisfaction des familles et des jeunes.
- Appréciation des professionnels sur la cohérence éducative et la qualité des actions.
- Évolution du climat relationnel et éducatif observé dans les structures.
- Perception du sentiment d'appartenance au territoire et aux dispositifs proposés.

Ces indicateurs permettent d'apprécier non seulement la réalisation des actions, mais également leurs effets sur les publics et sur le fonctionnement du réseau éducatif local.

Organisation et gouvernance de l'évaluation

L'évaluation du PEDT est coordonnée par le SIVOM, en lien étroit avec les élus et l'ensemble des partenaires éducatifs du territoire.

Un comité de pilotage assure le suivi et l'évaluation, il se réunit afin de :

- Analyser les résultats des actions,
- Partager les observations de terrain,
- Formuler des propositions d'ajustement et d'évolution.

L'évaluation s'effectue :

- de manière **continue** tout au long de l'année,
- et fait l'objet d'un **bilan annuel** présenté aux partenaires et aux instances de pilotage.

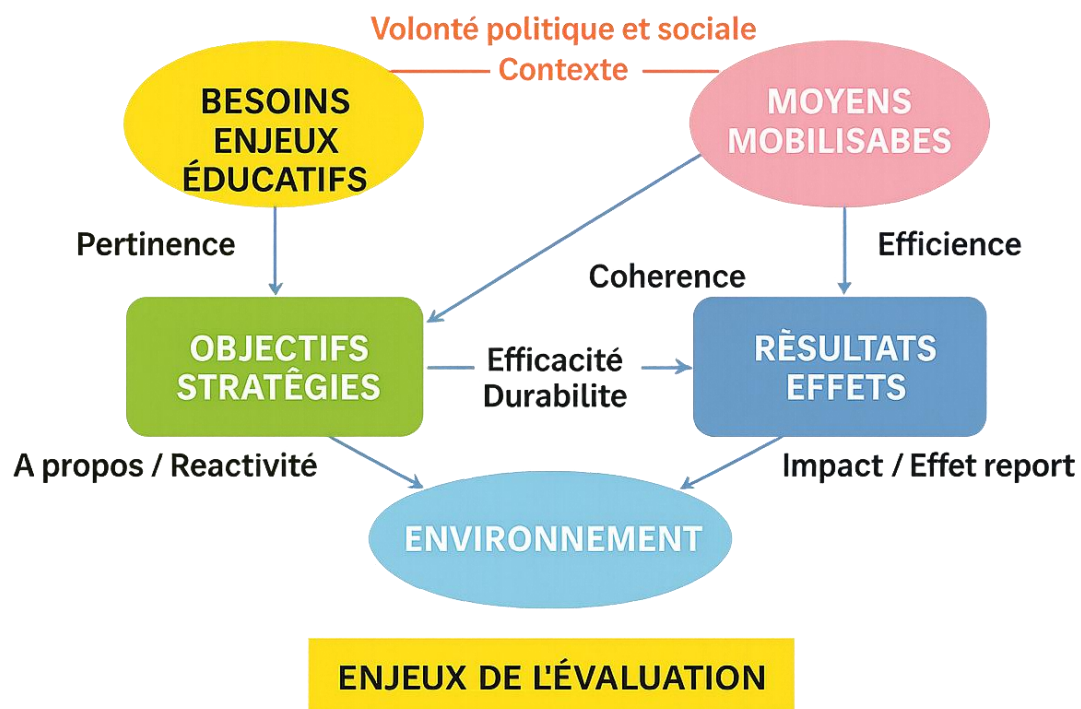
Exploitation des résultats et perspectives

Les résultats de l'évaluation constituent un outil d'aide à la décision pour :

- Ajuster les actions en cours de mise en œuvre,
- Renforcer les dispositifs répondant efficacement aux besoins identifiés,
- Réorienter ou faire évoluer certaines actions si nécessaire.

Ils alimentent également le renouvellement du PEDT et contribuent à renforcer la qualité et la cohérence de la politique éducative intercommunale, au service des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Pertinence, Efficience, Réactivité, Cohérence



PARTIE 2 :

PEDT de septembre 2026 à août 2029

TERRITOIRE ET PUBLIC

Territoire du PEDT

Le SIVOM a été créé en 2002, il porte les compétences Petite enfance, Enfance, Jeunesse et Matériel (à la marge) de ses 4 communes membres : Couffé, Le Cellier, Ligné et Mouzeil.

Il fait partie de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) comptant 71 962 habitants, répartis en 20 communes.

Le SIVOM rassemble 4 communes pour 14 581 habitants :

- Couffé (2 579 habitants, 17,69% de la population globale du territoire SIVOM)
- Le Cellier (4 149 habitants, 28.45%)
- Ligné (5 803 habitants, 39.80%)
- Mouzeil (2 050 habitants, 14.06%)



Couffé est une commune au paysage agricole d'une superficie de 39,97 km². Ses 2 579 habitants ont une moyenne d'âge de 34 ans, ont des revenus modérés, vivent majoritairement en famille, et sont principalement propriétaires de leur logement.

Le Cellier est une commune de 4 149 habitants, marquée par la présence de la Loire, elle offre des paysages variés sur une superficie de 35,99 km². 80 % des cellariens travaillent et font partie d'une catégorie socioprofessionnelle élevée.

Mouzeil est situé dans le bocage du nord du département, c'est une petite commune agricole d'une superficie de 18,9 km² pour 2 050 habitants.

Ligné est une commune dynamique située entre l'Erdre et la Loire, d'une superficie de 45,41 km². Elle connaît une forte évolution démographique : le nombre de ses habitants a doublé en 20 ans, on compte aujourd'hui 5 803 lignéens.

Quelques données sociales socio-économiques :

Sur la composition des ménages :

- Un peu moins de la moitié des ménages sont des couples avec enfant (40%)
- Le deuxième type de ménages le plus représenté sont les couples sans enfants (29,6%)
- Viennent ensuite les personnes seules (22,8%)

Sur le taux de pauvreté :

- Revenu médian des ménages par unité de consommation : 1 896 € par mois, contre 1 810 € à l'échelle intercommunale et 1 909 € pour le département.
- Seul 6% des ménages ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, soit 1 091 € par mois ; contre 8,3% à l'échelle intercommunale.
- Donc, pas de décrochage notable, les 4 communes du SIVOM sont dans la moyenne d'un point de vue socioéconomique.

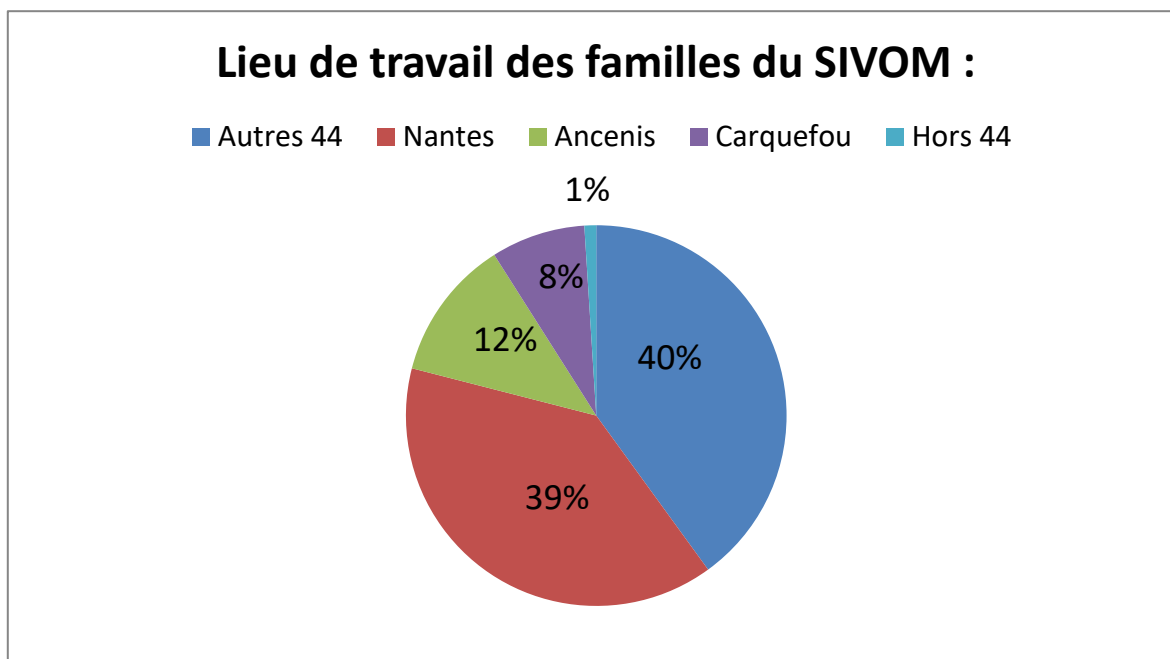
Pour l'ensemble des 4 communes du SIVOM, les déplacements domicile/travail des familles sont majoritairement des trajets vers :

- Autres communes du 44 (très variées), à 40 % (188 parents sur 470 au total)
- Nantes, à 39 % (181 parents)
- Ancenis, à 12 % (58 parents)
- Carquefou, à 8 % (37 parents)
- Hors 44, à 1% (6 parents)

Focus par ville :

- La majorité des parents domiciliés sur Le Cellier, travaillent essentiellement à Nantes, quasiment 1 sur 2 (45 %), 10 % travaillent à Ancenis, 9 % au Cellier.
- La majorité des parents domiciliés sur Couffé travaille essentiellement à Nantes (44%), ensuite Ancenis (21%) puis Mésanger (8.5%).
- La majorité des parents domiciliés à Ligné travaille à Nantes (34%), puis Carquefou (14%) et Ancenis (7%).

- La majorité des parents domiciliés à Mouzeil travaille à Nantes (24%), puis Ancenis (18%) et Carquefou (11%).



Public

L'enfant grandit et se construit grâce à plusieurs influences qui viennent compléter l'éducation reçue à la maison.

La famille joue un rôle essentiel en transmettant des valeurs, des habitudes et des repères dès le plus jeune âge.

L'école participe fortement à son développement en apportant des connaissances, mais aussi des règles de vie en collectivité et des expériences sociales.

En dehors de ces temps, les activités de loisirs et les moments passés avec d'autres enfants contribuent à développer son autonomie, sa créativité et ses relations aux autres.

Enfin, l'environnement dans lequel il évolue, comme le lieu de vie, les médias ou la société en général, influence sa manière de comprendre le monde et de se construire une opinion.

Ce PEDT vise à adopter une approche globale de l'enfant, intégrant toutes ces influences éducatives quotidiennes.

Le SIVOM du secteur de Ligné accompagne l'enfant de sa naissance à sa majorité, qu'il s'agisse d'une gestion directe de structures d'accueil ou d'accompagnement de partenaires éducatifs. Les enfants sont accueillis :

- au domicile d'une assistante maternelle agréée ou au sein d'une MAM
- au sein d'une structure d'accueil du jeune enfant

- au sein d'un accueil collectif de mineurs (3 à 17 ans)
- au sein d'un restaurant scolaire d'une des 4 communes du secteur, hors collèges.

Nombre total d'enfants 0- 17 ans :

Enfants de 0 à 3 ans (selon les naissances à compter de 2023) : 417

Niveau maternelle : 502

Niveau élémentaire : 947

Niveau secondaire : 1078 jeunes (collèges uniquement)

Nombre de jeunes au sein des collèges :

Collège public Agnès Varda : 695 jeunes

Collège privé St Joseph : 383 jeunes

Nombre d'enfants différents inscrits au sein des structures :

0-3 ans : 120 enfants (60 Le Cellier, 54 Ligné, 16 Couffé)

3-11 ans : 1 000 enfants (300 Ligné, 300 Le Cellier, 200 Couffé et 200 Mouzeil)

11-17 ans : 206 jeunes (36 Couffé, 73 Ligné, 44 Le Cellier et 53 Mouzeil)

Les objectifs éducatifs

Les objectifs éducatifs du PEDT présentés ici correspondent à ceux du précédent projet. En cette année de renouvellement de mandat, les nouveaux élus ont souhaité prendre le temps de les retravailler avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, afin de construire des objectifs partagés, transversaux et issus d'une réflexion collective.

Ces futurs objectifs seront définis non plus par tranches d'âge, mais autour de grandes thématiques. Une fois ce travail mené, cette partie fera l'objet d'un avenant.

Dans l'attente de cette démarche, les objectifs actuels sont maintenus et continueront de donner lieu à des actions.

Secteur Petite Enfance



**secteur
petite enfance**
Développer/Améliorer/Accompagner

OBJECTIF 1 : Maintenir une offre d'accueil individuel satisfaisante sur le territoire

- Promouvoir et valoriser le métier d'assistant.e maternel.le
- Outiller les parents dans leurs missions d'employeurs
- Renforcer le lien entre parents et assistant.es. maternel.les
- Accompagner les assistant.es. maternel.les dans l'exercice de leur métier
- Étudier toutes les possibilités de modes d'accueils des jeunes enfants



OBJECTIF 2 : Développer l'offre d'accueil collectif selon les besoins du territoire et les attentes des familles

- Créer un nouvel établissement d'accueil du jeune enfant sur le secteur du SIVOM
- Maintenir une offre d'accueil occasionnelle et de garde d'urgence
- Accompagner les formations des professionnel.le.s et les demandes d'apprentissage des métiers de la petite enfance au sein des crèches du secteur

Secteur Enfance

secteur enfance Dynamiser/Calibrer/Accompagner

OBJECTIF 1 : Favoriser une dynamique de réseau des acteurs de l'enfance pour assurer une cohérence éducative sur le secteur

- Développer les échanges entre les services, les communes et les métiers
- Créer des outils communs
- Mutualiser les ressources existantes
- Harmoniser les pratiques
- Renforcer les réseaux de professionnels en incluant les acteurs des temps périscolaires
- Améliorer la communication autour des structures et des métiers de l'enfance
- Proposer des journées ressources et des formations pour les professionnel.le.s du secteur enfance



OBJECTIF 2 : Calibrer l'offre d'accueil périscolaire aux besoins et aux attentes des familles

- Améliorer la qualité d'accueil et faire du lien avec les écoles
- Développer l'attractivité des postes du secteur de l'animation
- Permettre une mutualisation des lieux et des espaces dédiés à l'enfance
- Étudier les différents profils familiaux pour ajuster notre réponse à leurs besoins

OBJECTIF 3 : Développer l'offre de service proposée aux enfants

- Encourager les liens avec les associations locales sur chaque commune
- Mettre en place des actions de proximité accessibles pour les familles
- Mener des actions de prévention
- Renforcer la visibilité du SIVOM par une communication pertinente et des échanges réguliers entre les partenaires éducatifs

Secteur Jeunesse

secteur jeunesse

Prévenir/Encourager/Accompagner

OBJECTIF 1 : Prévenir les risques numériques

- Créer des évènements partagés autour des usages du numérique entre les différents acteurs du territoire : associations, professionnels de santé, institutions, à destination des parents et/ou des jeunes.
- Former les professionnels pour une meilleure adaptation au public concerné
- Accompagner les parents dans la compréhension et l'accompagnement des usages numériques de leurs enfants



OBJECTIF 2 : Développer l'autonomie et la citoyenneté des jeunes

- Promouvoir et valoriser l'engagement individuel et collectif : orienter vers le dispositif argent de poche, et vers les appels à projet de jeunes
- Accompagner les jeunes à devenir acteur de leur temps libre, les impliquer dans la construction du programme de leurs vacances

OBJECTIF 3 : Favoriser l'accueil des jeunes en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques

- Adapter les locaux et les moyens humains
- Intégrer le handicap dans le plan formation des animateurs
- Communiquer sur les possibilités d'accueil
- Encourager et valoriser l'inclusion par des actions avec les jeunes

Pilotage du projet

Coordination stratégique du projet :

Nom et prénom du correspondant : **Jacqueline LE TEXIER**

Fonction : Présidente

Adresse : 3 place de la Perretterie 44850 Ligné

Téléphone : 02 51 12 20 04

Adresse électronique : accueil@sivomligne.fr

Coordination technique du projet :

Nom et prénom du coordinateur : **Capucine CARIOU**

Fonction : Chargée de coopération

Adresse : 3 place de la Perretterie 44850 Ligné

Téléphone : 06 26 20 42 28

Adresse électronique : coordination@sivomligne.fr

30% d'1 ETP consacrés à la coordination professionnelle du PEDT

Structure de pilotage

1. Niveau stratégique – Pilotage politique

Instance : Commission « ENFANTS » du SIVOM du secteur de Ligné (élus délégués)

Rôle :

- Définir les orientations éducatives intercommunales
- Valider le cadre général du PEDT (objectifs, priorités, méthode)
- Arbitrer les évolutions stratégiques du projet
- Garantir l'alignement avec les politiques publiques locales et nationales

Livrables :

- Validation du PEDT et, le cas échéant, des avenants
- Orientations politiques annuelles
- Décisions structurantes (priorités, moyens, cadre partenarial)

Temporalité :

- Validation initiale du PEDT
- Points d'étape annuels ou ponctuels selon les besoins

2. Niveau de pilotage – Comité de pilotage (COPIL PEDT)

Instance : COPIL PEDT

Composition :

- Élus référents
- Coordination PEDT du SIVOM
- Agents représentants des communes (pauses méridiennes, référents scolaires...)
- Représentants des acteurs éducatifs (associations, parents, écoles, directeurs des accueils...)
- Partenaires institutionnels (Conseillers techniques CAF, SDJES, PMI...)

Rôle :

- Assurer le suivi stratégique et opérationnel du PEDT
- Veiller à la cohérence des actions avec les orientations définies
- Ajuster les priorités et modalités de mise en œuvre
- Évaluer l'avancement du projet et ses effets

Fonctionnement :

- Réunions structurées autour d'un ordre du jour établi
- Appui sur des données de suivi (indicateurs, bilans intermédiaires)

Livrables :

- Comptes rendus de COPIL
- Bilans intermédiaires et bilans annuels
- Propositions d'ajustement ou d'évolution du projet

Temporalité indicative :

- 2 à 3 COPIL par an (lancement, suivi, bilan)

3. Niveau opérationnel – Coordination et animation du PEDT

Instance : Coordination PEDT (SIVOM)

Rôle :

- Assurer la coordination intercommunale du PEDT
- Mettre en œuvre la méthode projet définie
- Animer la dynamique partenariale

- Garantir la transversalité et la continuité éducative (0-17 ans)

Missions opérationnelles :

- Organisation des instances (COPIL, temps de concertation)
- Accompagnement des porteurs d'actions
- Suivi des actions (planning, objectifs, indicateurs)
- Centralisation des informations et outils de pilotage
- Pilotage de la communication du PEDT

Outils mobilisés :

- Fiches-actions
- Tableaux de suivi et d'indicateurs
- Comptes rendus et synthèses
- Supports de communication et de valorisation

4. Niveau de mise en œuvre – Acteurs éducatifs du territoire

Acteurs concernés :

- Communes
- Associations
- Équipes scolaires, périscolaires et extrascolaires

Rôle :

- Co-construire et porter les actions du PEDT
- Mettre en œuvre les actions dans le respect du cadre défini
- Participer à l'évaluation qualitative et quantitative
- Faire remonter les besoins du terrain et propositions d'évolution

Modalités d'implication :

- Participation aux temps de concertation
- Contribution aux bilans et retours d'expérience
- Collaboration inter-acteurs favorisant la transversalité

Autres leviers éducatifs sur le territoire

Le PEDT s'inscrit dans un ensemble de cadres stratégiques qui contribuent à structurer, enrichir et coordonner les politiques éducatives locales. Ces leviers permettent de renforcer la cohérence des actions en direction des enfants, des jeunes et des familles, dans une logique de complémentarité et de partenariat.

Le Schéma départemental des services aux familles (SDSF) constitue le cadre de référence à l'échelle départementale. Il vise à organiser et développer une offre de services accessible et de qualité pour les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans, autour de trois axes : petite enfance, enfance/jeunesse et soutien à la parentalité. Il favorise la coordination des acteurs et la réduction des inégalités territoriales, en cohérence avec les ambitions éducatives du PEDT.

La Convention Territoriale Globale (CTG) représente le levier opérationnel central du territoire. Elle couvre les principales politiques familiales et éducatives sur les secteurs suivants : Parentalité, Petite enfance, Enfance et Jeunesse.

Construite en partenariat avec la CAF, la COMPA et les collectivités, elle repose sur un diagnostic partagé et vise à structurer une politique sociale et éducative lisible, durable et cohérente à destination des familles. Sur le Pays d'Ancenis (COMPA), elle est mise en œuvre pour la période 2025-2029.

Le diagnostic partagé met en évidence plusieurs défis importants :

- Besoin d'ajuster les places d'accueil en petite enfance
- Besoin croissant de soutien à la parentalité
- Besoin de renforcer la qualité et l'attractivité des structures
- Besoin d'améliorer l'accessibilité au sein des structures et la mobilité sur le territoire
- Besoin de coordination entre les acteurs
- Besoin de renforcer et adapter l'offre jeunesse

Elle constitue un cadre privilégié de pilotage et de mise en œuvre des actions du PEDT, en particulier autour des objectifs suivants :

- **Soutien à la parentalité**
 - Structurer et rendre lisible l'offre existante
 - Développer des actions adaptées aux besoins des familles
 - Favoriser la coordination entre acteurs et la complémentarité des dispositifs
- **Petite enfance**
 - Adapter et développer l'offre d'accueil (accessibilité, couverture du territoire)
 - Améliorer l'information des familles (guichet unique, lisibilité des solutions)
 - Favoriser l'inclusion et la qualité des modes d'accueil

- **Enfance**

- Garantir la cohérence des parcours éducatifs en articulation avec le PEDT
- Maintenir et développer une offre d'accueil de qualité
- Soutenir les dynamiques locales et associatives

- **Jeunesse**

- Renforcer l'accompagnement des jeunes dans leurs parcours
- Favoriser leur autonomie, leur engagement et leur participation
- Adapter les pratiques professionnelles aux évolutions des besoins

Par sa dimension transversale et partenariale, la CTG contribue à construire des parcours éducatifs complets pour l'enfant et le jeune à l'échelle intercommunale.

Le Schéma départemental des jeunesses (2024-2028) vient compléter ce cadre en apportant une attention spécifique aux jeunes de 16 à 25 ans. Il vise à favoriser leur autonomie, leur pouvoir d'agir et leur engagement citoyen, en s'appuyant notamment sur leur participation aux projets et aux décisions. Il constitue ainsi un levier important pour renforcer le volet jeunesse du PEDT, notamment en matière de participation des jeunes et de développement de projets collectifs.

Le Référentiel national d'accueil du jeune enfant apporte un cadre qualitatif commun aux professionnels de la petite enfance. Il repose sur le respect des besoins fondamentaux de l'enfant, la qualité de la relation éducative et la place des parents comme premiers éducateurs. Il contribue à garantir une continuité éducative dès le plus jeune âge et à harmoniser les pratiques sur le territoire.

La Charte d'accueil des enfants en situation de handicap

Les droits des personnes en situation de handicap reconnus par la loi n° 75-534 du 30 juin 1975 ont été renforcés par la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 dans tous les aspects de la vie et en particulier :

- L'accès aux sports et aux loisirs
- L'accès aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et le maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie

S'inscrivant dans ce cadre, l'action du ministère chargé de la Jeunesse vise ainsi à garantir aux mineurs en situation de handicap l'accessibilité aux loisirs et vacances de leur choix. Cette mission constitue un véritable enjeu de société et une priorité que le ministère partage avec de nombreux acteurs, dont les professionnels du handicap et les associations qui œuvrent dans ce domaine, les organisateurs d'ACM (collectivités et associations) et les caisses d'allocations familiales (CAF) »¹.

En adhérent à la Charte d'accueil des enfants en situation de handicap en Loire Atlantique le 25 juin 2025, **le SIVOM s'engage à respecter 10 critères** au sein de ses structures :

- Réfléchir en amont à l'organisation inclusive

¹ <https://www.jeunes.gouv.fr/l-accueil-d-un-mineur-en-situation-de-handicap-565>

- Développer les compétences internes
- Evaluer les besoins spécifiques de l'enfant
- Associer la famille à l'accueil de son enfant
- Définir les modalités d'accompagnement de l'enfant
- Elaborer des activités adaptées à tous les enfants
- Sensibiliser les enfants valides sur le handicap
- Contribuer à la fluidité des échanges d'informations entre professionnels
- Faciliter le lien entre les différentes structures aux différents âges de l'enfant
- Inscrire et évaluer son action dans une démarche plus globale de territoire

Le dispositif PASS COLO

Le dispositif PASS COLO constitue un levier éducatif pertinent parce qu'il favorise l'accès des enfants aux séjours collectifs, sources d'apprentissage et d'épanouissement. Il contribue au développement de l'autonomie, de la vie en collectivité et à la découverte de nouveaux environnements, tout en réduisant les inégalités d'accès aux vacances.

En s'inscrivant dans les priorités éducatives du territoire, il renforce la complémentarité entre les temps éducatifs et participe à la construction du parcours global de l'enfant.

Le SIVOM a intégré le dispositif en 2025 et permet aux enfants de CM2 et de 6^{ème} d'accéder plus facilement à son offre de séjours de l'été.

L'articulation de ces différents leviers permet au PEDT de s'inscrire dans une démarche globale, cohérente et partenariale, au service d'un parcours éducatif continu et de qualité pour tous les enfants et les jeunes du territoire.

Les Temps de l'enfant

Voici un récapitulatif des lieux d'accueil de l'enfant sur le territoire du SIVOM :

	Ligné	Couffé	Mouzeil	Le Cellier
Nombre d'assistantes maternelles en activité (au 1 ^{er} septembre 2025)	53	16	13	17
Nombre de MAM	0	1	0	2
Nombre d'EAJE	1	1	0	1
Nombre d'écoles	2	2	2	3
Nombre d'ACM (APS+ALSH 3/11 ans)	1	1	1	1
Nombre de collèges	2	0	0	0
Nombre de structures jeunesse	1	1	1	1
Nombre de lycées	0	0	0	0

LES TEMPS DES TOUT-PETITS

Inclure les temps des 0-3 ans dans le PEDT permet d'inscrire dès la petite enfance une véritable continuité éducative sur le territoire. Cela favorise une meilleure préparation à l'entrée à l'école, en harmonisant les pratiques d'accueil, les repères et les postures éducatives entre les différents professionnels. Cette approche cohérente sécurise les enfants et leurs familles, tout en contribuant à leur développement global (langage, socialisation, autonomie) dans un cadre partagé et réfléchi collectivement.

Les crèches du secteur sont définies comme des lieux d'accueil, d'éveil et de socialisation qui accueillent des enfants de 3 mois jusqu'à leur entrée à l'école.

Le SIVOM du secteur de Ligné compte 3 crèches dont 1 associative :

Petite crèche « Les Lucioles »

Ouverte du lundi au vendredi de 07 h 30 à 18 h 30

Pôle enfance jeunesse
 Allée de Langförden
 44 850 Le Cellier
 02 40 25 31 88
leslucioles@sivomligne.fr
 Nombre de places : 18



Micro-crèche « Les Libellules »

Ouverte le lundi et le vendredi de 09 h 15 à 16 h 15

Fermée pendant les vacances scolaires

Maison de l'enfance
 Rue de Bogel
 44 521 Couffé
 06 34 04 44 43
leslibellules@sivomligne.fr
 Nombre de places : 12



Deux lieux d'accueil gérés par le SIVOM du secteur de Ligné

Un lieu d'accueil géré par l'association « Les petits pas de Jules Verne »



Crèche « Les petits pas de Jules Verne »

Ouverte du lundi au vendredi
 Accueil régulier de 07 h 30 à 18 h 30
 Accueil occasionnel de 08 h 30 à 17 h 30
 289 avenue Jules Verne - 44 850 Ligné
 02 40 77 00 56
 lespetitspasdejulesverne@orange.fr
 Nombre de places : 30



Une équipe de parents bénévoles participe à la gestion administrative

Chaque établissement d'accueil du jeune enfant propose une visite de l'école à l'approche des 3 ans de l'enfant. Cette démarche facilite la transition pour l'enfant en lui permettant de découvrir ce nouvel environnement, de rencontrer les ATSEM, tout en conservant des repères sécurisants issus de la crèche.

Le Relais Petite Enfance du SIVOM est le guichet unique de l'offre petite enfance. Il s'appuie sur le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant pour guider au mieux les familles et les professionnelles. Il accompagne les MAM, les micro-crèches privées, une association d'assistante maternelle, les gardes à domicile (des parents) et les assistantes maternelles des 4 communes membres.

Guichet Unique Petite Enfance

HORAIRES PERMANENCES

Lundi de 14 h 00 à 17 h 00 et de 17 h 00 à 19 h 00 (sur RDV)
 Mardi de 09 h 00 à 12 h 30 (sur RDV)
 Jeudi de 13 h 30 à 17 h 00
 Vendredi de 09 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 (sur RDV)

LIEU

Relais petite enfance
 3, place de la Perretterie
 44 850 LIGNE

CONTACT

relaispetiteenfance@sivomligne.fr
 02 40 25 40 10
 06 21 68 11 04

LES TEMPS SCOLAIRES

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés sur une organisation de temps scolaire sur **4,5 jours et 5 matinées**

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et privés sous contrat) :

Établissements	Publics	Privés sous contrat	Total
Écoles maternelles	1	/	1
Écoles élémentaires	1	/	1
Écoles primaires (mat + élém)	/	1	1
Établissements secondaires	1	1	2

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés sur une organisation de temps scolaire sur 4 jours

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et privés sous contrat) :

<i>Établissements</i>	<i>Publics</i>	<i>Privés sous contrat</i>	<i>Total</i>
Écoles maternelles	/	/	/
Écoles élémentaires	/	/	/
Écoles primaires (mat + élém)	3	3	6
Établissements secondaires	/	/	/

Chaque commune du secteur a une école privée et une école publique. Les 2 collèges, privé et public, se situent à Ligné et aucun lycée ne se trouve au sein des 4 communes du SIVOM. Chaque commune a son restaurant scolaire. Les collèges ont leur propre salle de restauration.

Le Cellier est la seule commune à ce jour qui a conservé une organisation du temps scolaires sur 4,5 jours. Trois écoles sont concernées par cet aménagement : les écoles publiques Les Lonnières (maternelle et élémentaire) et l'école privée Saint Jean-Bosco.

Les autres établissements scolaires sur les communes de Ligné, Mouzeil et Couffé proposent un accueil scolaire sur 4 jours par semaine.

La liste des établissements scolaires se trouve **en annexe 1**.

LES TEMPS PERI et EXTRASCOLAIRES

La restauration scolaire / les pauses méridiennes

Sur chaque restaurant scolaire, une sensibilisation aux bonnes habitudes et gestes écoresponsables est effectuée : gestion des déchets, gestion des quantités alimentaires pour éviter le gâchis, mise en place de circuits courts alimentaires avec des produits de saison et parfois bio, introduction des repas sans viande, etc.

Deux communes, Le Cellier et Ligné, mettent en place des ateliers pour les enfants lors des temps de pause méridienne. Ce temps méridien n'est alors plus associé uniquement à un temps de repas, il est assimilé à une vraie pause pour soi, il favorise ainsi l'épanouissement de l'enfant, son bien-être, mais aussi un retour aux apprentissages de l'après-midi plus concentré et reposé. Ces ateliers permettent à l'enfant de découvrir de nouvelles activités et d'apprendre à se connaître, à gérer ses émotions par exemple.

	Le Cellier	Ligné	Mouzeil	Couffé
Nombre d'écoles	3	2	2	2
Nombre d'enfants par écoles	Ecoles publiques : 94 à l'école maternelle et 155 à l'école élémentaire Ecole privée : 148	Ecole publique : 106 maternelles et 211 élémentaires Ecole privée : 106 maternelles et 177 élémentaires	Ecole publique : 103 élèves dont 39 enfants de la maternelle et 64 élémentaires. Ecole privée : 116 élèves, 32 élèves à la maternelle et 84 élémentaires	École publique : 131 (46 en maternelle et 85 en élémentaire) École privée : 102 (31 en maternelle et 71 en élémentaire)

Nombre moyen d'enfants accueillis au restaurant scolaire MATER	145	211	60	76
Nombre moyen d'enfants accueillis au restaurant scolaire ELEM	230	357	127	152
Durée de la pause méridienne	2h (12h-14h)	Ecole Notre dame 1h15 Ecole Jules Verne : 1h30	1h45	1h30

Inclure les temps de pause méridienne dans le PEDT permet de reconnaître ce moment comme un véritable temps éducatif, complémentaire des apprentissages scolaires. Au-delà du simple repas, la pause du midi contribue au bien-être des enfants, à la socialisation, à l'apprentissage de règles de vie collective et à l'équilibre de la journée.

L'intégrer au PEDT favorise une cohérence entre les différents temps de l'enfant (scolaire et périscolaire), tend vers une qualité d'encadrement adaptée et permet de développer des activités éducatives structurées, contribuant ainsi à leur épanouissement global.

Les temps d'accueil de loisirs et périscolaires

On peut distinguer 2 types d'accueil :

- **L'accueil périscolaire** qui comprend l'accueil du matin et du soir, en période scolaire et les mercredis.
- **L'accueil extrascolaire dit « de loisirs »** qui concerne les vacances scolaires : l'accueil sur les structures et les séjours.

Les accueils de loisirs et périscolaires développent un projet pédagogique en cohérence avec le PEDT et visent la continuité et complémentarité éducatives avec les projets des écoles. Chaque projet pédagogique précise les conditions d'accueil, indique les activités proposées et leur organisation dans des espaces adaptés, prend en compte les rythmes de l'enfant, les modalités de participation des enfants et des différents acteurs, et s'adapte aux besoins spécifiques de certains enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps.

Les accueils périscolaires et de loisirs accueillent les 3 – 17 ans, les local'ados du secteur en font partie.

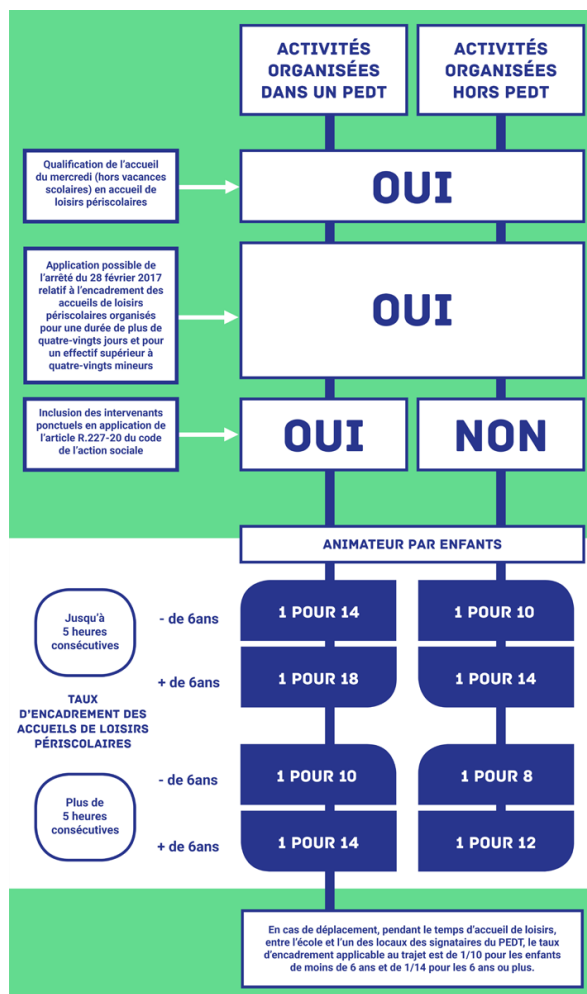
Tous les accueils de loisirs et périscolaires du secteur organisés et proposés dans le cadre du PEDT sont déclarés jeunesse et sports.

Communes du SIVOM	Nom de l'accueil collectif de mineurs	Nom Structure Organisatrice	Type de structure organisatrice structure	Age du public accueilli	Créneaux horaires avant la classe	Créneaux horaires après la classe	Créneaux horaires du mercredi	Créneaux horaires du samedi	Créneaux horaires vacances (du lundi au vendredi)
Ligné	L'île aux Enfants	SIVOM du secteur de Ligné	Collectivité	3-11 ans	7h30-8h45	16h25-19h	7h30-18h45	Pas d'accueil	7h30-18h45
	Local'ados de Ligné	SIVOM du secteur de Ligné	Collectivité	11-17 ans	Pas d'accueil	17h-19h le vendredi uniquement	14h-18h	14h-18h	14h-18h
Le Cellier	Accueil Enfance	Accueil Enfance	Association	3-11 ans	7h30-9h	16h15-19h	12h-19h	Pas d'accueil	7h30-19h
	Local'ados de Le Cellier	SIVOM du secteur de Ligné	Collectivité	11-17 ans	Pas d'accueil	Pas d'accueil	14h-18h	14h-18h	14h-18h
Couffé	Les Galipettes	Couffé Animation Rurale	Association	3-11 ans	7h15-8h45	16h30-19h	7h30-18h30	Pas d'accueil	7h30-18h30
	Le LODJ	Couffé Animation Rurale	Association	11-17 ans	Pas d'accueil	18h30-20h le vendredi uniquement	14h-18h	14h-18h	14h-18h
Mouzeil	Graine de Loustic	SIVOM du secteur de Ligné	Collectivité	3-11 ans	7h15-8h35	16h15-18h45	7h30-18h30	Pas d'accueil	7h30-18h30
	Local'ados de Mouzeil	SIVOM du secteur de Ligné	Collectivité	11-17 ans	Pas d'accueil	Pas d'accueil	14h-18h	14h-18h	14h-18h

Une convention d'objectifs est établie entre les associations d'accueils de loisirs et périscolaires et le SIVOM. Elle cadre l'investissement de chacune d'elle dans le PEDT et expose les modalités de versement d'une subvention, de fonctionnement ou d'investissement.

Les activités péri et extrascolaires se déroulent dans des locaux indépendants des écoles. Une convention d'occupation des locaux est formalisée entre les municipalités et chaque organisateur (associatif ou sivomal).

La qualification des intervenants et les taux d'encadrement respectent la réglementation en vigueur définie dans l'encadré ci-après.



Des matériels sont gérés de façon concertée entre scolaire et périscolaire sur la commune de Couffé : la salle de motricité et le matériel sportif sont partagés d'un commun accord. L'unique consigne réciproque est de respecter le rangement spécifié par voie d'affichage.

Les accueils 3-11 ans de Ligné et Mouzeil, en gestion sivomale, organisent les temps de transition et les transferts entre le scolaire et le périscolaire par le biais d'un protocole de transfert de responsabilité, à découvrir **en annexe 2**.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) mises en place par les enseignants ont parfois lieu après l'école, ce qui peut empiéter sur l'accueil périscolaire. Dans le cas où les enseignants accompagnent les enfants sur la structure, ceux-ci peuvent les prendre en charge, si l'information leur est transmise en amont. En revanche, si les enseignants ne peuvent effectuer le trajet, les parents doivent venir récupérer leurs enfants à l'école à la fin des APC. Les taux d'encadrement stricts ne permettent pas à un animateur de quitter le groupe d'enfant dont il a la responsabilité sur la structure d'accueil pour aller chercher les quelques enfants concernés.

Lors des mercredis ou temps de vacances, les enfants et les parents sont informés du programme d'animation par voie d'affichage et par mail. Les plaquettes sont créées à l'année avec les thématiques et/ou pour chaque temps de vacances ou de séjours. En **annexe 3**, un exemple de cette communication.

Spécificités de l'offre jeunesse

Les 4 structures jeunesse (une par commune membre du SIVOM) fonctionnent de la façon suivante : les local'ados de Ligné, Mouzeil et Le Cellier sont gérés par le SIVOM en multisite. Un directeur encadre l'équipe d'animateurs. Ils travaillent étroitement avec l'association qui gère l'accueil jeune de Couffé. La dynamique de cette équipe jeunesse s'élargit à tout le Pays d'Ancenis puisque les projets sont principalement menés en commun avec toutes les structures jeunes du territoire de la COMPA. Chaque local du secteur SIVOM a ses spécificités liées au public accueilli. Aujourd'hui, les accueils jeunes n'attirent plus que les collégiens.

Une convention de partenariat est co-signée entre les collèges de Ligné et le SIVOM.

Les animateurs jeunesse organisent des interventions au sein des établissements durant la pause méridienne. Elles ont pour but de proposer aux élèves des activités de loisirs qui répondent aux objectifs du PEDT.

Dans le cadre des actions périscolaires, les animateurs jeunesse mettent en place un temps dédié aux loisirs et un espace d'animation et de décompression.

Cela donne la possibilité aux élèves une occasion de développer et d'affirmer leurs sens des responsabilités, de l'engagement, du respect de l'autre et leur confiance en soi.

Une salle est mise à disposition dans le respect du fonctionnement interne du collège.

Local de Ligné

Le local est central à Ligné et est situé à proximité des collèges. Le bâtiment est très vieillissant et peu attractif mais il est bien identifié par les jeunes et leurs familles.

Les jeunes de Ligné sont particulièrement en demande d'activités et de projets au sein du local.

C'est, malgré tout, un public mobile qui se déplace sur d'autres communes pour les activités proposées et aime aller à la rencontre d'autres jeunes qui ont les mêmes intérêts qu'eux.

Moins de jeunes plus âgés trainent sur la voie publique autour du local, un sentiment de renforcement de la sécurité profite aux effectifs du local.

Les jeunes accueillis n'ont pas de problématique de consommation, même si les collèges soulignent l'augmentation de la consommation d'alcool chez les jeunes. Les jeunes fréquentant la structure présentent souvent un manque de confiance en eux, avec une attention particulière portée à leur image, notamment à travers l'usage des réseaux sociaux.

Enjeux de maintien des fréquentations et de la bonne réputation du local et de prévention autour des réseaux sociaux.

Local du Cellier

Le local est attractif, situé à proximité du pôle enfance, il est intégré dans un pôle de services reconnus par les familles. Il est néanmoins de plus en plus partagé avec les associations de la commune et l'espace semble perdre son identité aux yeux des jeunes.

Les jeunes qui fréquentent le local sont impliqués dans la vie du local et sont en attente d'activités ou de sorties.

Le tissu associatif de la commune propose beaucoup d'activités sur les mêmes temps d'accueil que le local. Les effectifs fluctuent en fonction de l'implication des jeunes dans d'autres activités. Les jeunes sont également issus de familles plus aisées, ils partent plus en vacances. L'offre du local est complémentaire à leurs agendas bien remplis. Les parents sont néanmoins impliqués et demandeurs.

La localisation du local fait que les jeunes sont plus à l'écart du reste du secteur (la nationale coupe le secteur SIVOM), ils sont moins mobiles pour les activités intercommunales.

Enjeu d'élargissement du public et de réadaptation du service selon les profils accueillis.

Local de Mouzeil

Peu d'activités culturelles et sportives sont présentes sur la commune, ce qui représente une limite d'activités extrascolaires pour les jeunes. Le local est installé au sein d'une salle polyvalente, il est néanmoins bien placé. : en centre bourg, à côté du city stade.

Le public est issu de familles plus précaires, les activités, sorties et séjours proposés sont essentiels : certains partent en séjour pour la première fois ou découvre la ville/le train lors d'une sortie organisée.

C'est un public familial : les jeunes ont grandi ensemble, cela aide à la cohésion du groupe de jeunes dans la durée. Les parents sont impliqués.

Les jeunes sont souvent présents sur tout l'amplitude du service, ils sont là pour passer du temps ensemble et ont une véritable envie de se retrouver.

Enjeu de diversité des propositions pour nourrir le public.

Local de Couffé

Le local, géré par l'association Couffé Animation Rurale, est idéalement situé au sein d'une école et près de l'accueil de loisirs et périscolaire. Le temps-libre des jeunes est bien occupé avec une incitation forte des parents.

Les jeunes issus de familles d'agriculteurs et de producteurs, occupés par les exploitations familiales, ne fréquentent pas le local.

Les jeunes des familles du centre-bourg ont pour la plupart des activités culturelles et sportives le mercredi, mais fréquentent le local pendant les vacances scolaires.

Enjeu de remplissage et maintien de la dynamique avec le reste du territoire.

Communication

La communication autour du Projet Éducatif De Territoire constitue un enjeu majeur. Elle permet non seulement de mobiliser l'ensemble des partenaires et des professionnels, mais aussi de fédérer chacun autour d'objectifs éducatifs partagés. Comprendre le sens des actions menées et être en capacité de porter les objectifs éducatifs dans sa pratique professionnelle sont des leviers essentiels pour garantir la cohérence et la qualité des interventions.

Le PEDT sera diffusé auprès de chaque commune, des structures et des associations du territoire. Afin de le rendre accessible au plus grand nombre, notamment aux familles, les objectifs éducatifs seront présentés sous une forme ludique et visible via des supports d'affichage adaptés. Le document sera également mis en ligne sur le site internet du SIVOM, permettant une consultation simple et permanente.

Chaque action menée dans le cadre du PEDT fera l'objet d'une communication spécifique, structurée selon une procédure commune :

- **Identification de l'action** : objectifs, public ciblé, partenaires mobilisés, calendrier ;
- **Choix des supports de communication** : affichage, réseaux sociaux, Intramuros, presse locale, bulletins municipaux, sites dédiés (Infolocale, Questions de Parents, etc.) ;
- **Production des contenus** : rédaction d'un message clair, accessible et cohérent avec les objectifs éducatifs ;
- **Validation interne** : diffusion auprès des responsables et/ou élus si nécessaire ;
- **Diffusion** : publication et relais via les différents canaux identifiés ;

En interne, l'information autour d'actions ou d'événements sera régulièrement transmise aux commissions et aux comités syndicaux, ainsi qu'à l'ensemble des services concernés et aux réseaux de professionnels de la COMPA, garantissant une circulation fluide, cohérente et partagée de l'information.

Plan Mercredi

Le Plan mercredi s'inscrit comme un levier structurant des politiques éducatives locales, en permettant d'adapter le Projet Éducatif Territorial aux évolutions des rythmes scolaires. Il contribue à renforcer la cohérence de l'offre éducative en articulant de manière complémentaire les temps scolaires et périscolaires.

Ce dispositif instaure un cadre de confiance partagé entre les familles, les collectivités et l'ensemble des partenaires éducatifs, garantissant la qualité des accueils proposés le mercredi. Depuis la création du label Plan mercredi en 2018, les collectivités sont encouragées à développer une offre périscolaire exigeante, reposant sur des projets éducatifs solides et sur les compétences des équipes d'animation.

Le soutien renforcé des pouvoirs publics accompagne cette dynamique, en particulier dans les territoires ruraux, en facilitant le développement d'activités diversifiées et accessibles à tous. Le Plan mercredi favorise ainsi la mobilisation des acteurs locaux autour d'une offre éducative riche, intégrant des activités sportives, culturelles, environnementales, manuelles et numériques, contribuant à l'épanouissement et au développement des enfants.

Dans cette perspective, les temps de l'enfant sont pensés de manière globale afin d'assurer une continuité éducative et une meilleure lisibilité pour les familles.

Le Plan mercredi :

- Prend la forme d'une convention partenariale signée avec la CAF, la DSDEN et le SDJES ;
- S'inscrit dans la même temporalité que le PEDT ;
- Repose sur des partenariats de proximité et une articulation étroite avec les projets d'école et, le cas échéant, de collège.

La Charte Qualité du Plan Mercredi

Elle est constituée de 4 axes :

- La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
- La mise en valeur de la richesse des territoires
- Le développement d'activités éducatives de qualité

Plan Mercredi - Bilan et perspectives

Le bilan du Plan mercredi 2023-2025 met en évidence des retours positifs, notamment en termes de lien avec les apprentissages scolaires, de satisfaction des enfants et de dynamique collaborative entre acteurs. Toutefois, les principales associations partenaires soulignent des contraintes organisationnelles importantes, liées à une logistique complexe et à des moyens humains limités, rendant difficile la poursuite de leur engagement dans le dispositif.

PROJET PLAN MERCREDI 2026 : Education aux médias

Le projet d'éducation aux médias porté par le SIVOM dans le cadre du Plan Mercredi vise à accompagner les enfants et les jeunes dans la compréhension du monde de l'information et des usages numériques. Dans un contexte marqué par la multiplication des sources d'information et des contenus en ligne, il s'agit de développer leur esprit critique, leur capacité d'analyse et leur expression.

Ce projet se concrétise par la mise en place d'ateliers de création médiatique, notamment autour de la réalisation de podcasts et d'une webradio, avec l'appui d'un partenaire spécialisé. Les participants sont amenés à découvrir les techniques journalistiques, à conduire des interviews et à produire des contenus valorisant leur environnement et les acteurs du territoire.

Au-delà des apprentissages techniques, cette démarche favorise l'expression des jeunes, leur implication dans la vie locale et la valorisation des actions menées au sein du SIVOM, tout en renforçant les compétences des équipes éducatives.

Activités proposées dans les accueils déclarés et inscrits dans le Plan Mercredi :

- ☒ **activités civiques** : développement de l'esprit critique, compréhension de l'information, éducation à la citoyenneté et aux médias
- ☒ **activités numériques** : création de podcasts, utilisation de matériel audio, initiation aux outils numériques
- ☒ **activités de découverte de l'environnement** : découverte du territoire via les interviews, compréhension des acteurs locaux et des services du SIVOM

Participants au projet

Les groupes sont constitués en intercommunalité : toutes les structures enfance jeunesse du secteur SIVOM peuvent participer au projet.

Tableau de présentation des accueils collectifs de mineurs déclarés à la DSDEN service jeunesse engagement et sports, ouverts le mercredi et inscrits dans le Plan Mercredi

Nom de l'accueil	Nom de la structure organisatrice (association, mairie,...)	Horaires d'ouverture et de fermeture de l'accueil le mercredi	Adresse complète de l'accueil	Tranche d'âges du public accueilli	Numéro dossier Caf (Numéro SIAS)
Accueil périscolaire et de loisirs Graine de Loustic	SIVOM	7h30 – 18h30	2 rue des Fours 44850 Mouzeil	3-11 ans	
Accueil périscolaire et de loisirs L'île aux enfants	SIVOM	7h30 – 18h45	289 avenue Jules Verne 44850 Ligné	3-11 ans	

Multisite Jeunesse (3 ACM)	SIVOM	14h-18h	Maison Cordeau 44850 Mouzeil Rue de Vieillevigne 44850 Ligné Allée de Langförden 44850 Le Cellier	11-17 ans	
----------------------------------	-------	---------	---	-----------	--

Nombre de places ouvertes (effectif total déclaré) le mercredi par commune dans les accueils déclarés et inscrits dans le Plan mercredi :

MOUZEIL

Enfants de moins de 6 ans (total par commune) : 30

Enfants de 6 ans et plus (total par commune) : 40

Jeunes (11-17ans) : 20

LIGNÉ

Enfants de moins de 6 ans (total par commune) : 42

Enfants de 6 ans et plus (total par commune) : 52

Jeunes (11-17ans) : 20

LE CELLIER

Jeunes (11-17ans) : 20

Partenaires es accueils déclarés et inscrits dans le Plan Mercredi :

- ☒ associations
- ☒ équipe enseignante : articulation avec les apprentissages (EMI, expression orale, citoyenneté)
- ☒ équipements publics : services du SIVOM et des communes membres

Intervenants dans les accueil déclarés (en plus des animateurs) :

- ☒ intervenants associatifs rémunérés et bénévoles
- ☒ personnels municipaux
- ☒ enseignants

Engagements du SIVOM dans la charte qualité du Plan Mercredi

La collectivité s'engage à prendre en compte la charte qualité du Plan Mercredi et à tendre avec ses partenaires vers la satisfaction globale de ses critères.

Pour chacun des 4 axes de la charte, voici une présentation de l'existant, et des perspectives d'évolutions sur la durée du plan mercredi.

1 La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant

L'existant :

Le territoire s'inscrit dans une logique de continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, notamment à travers ce PEDT. Les équipes d'animation travaillent en articulation avec les projets d'école et proposent des activités éducatives cohérentes avec les objectifs pédagogiques du territoire. Des temps d'échanges existent entre professionnels, bien que ceux-ci restent à renforcer pour améliorer la transmission d'informations entre les différents temps de l'enfant.

Perspectives :

Le projet d'éducation aux médias constitue un levier fort pour renforcer cette continuité éducative. En formant les animateurs et en développant des ateliers le mercredi autour de la webradio et du reportage, il permet d'inscrire les apprentissages dans une logique de parcours éducatif. Une attention particulière sera portée à :

- Développer des outils de liaison entre les équipes (écoles / périscolaire / mercredi),
- Harmoniser les pratiques éducatives,
- Renforcer les temps de concertation entre professionnels.

2. L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)

L'existant :

Les accueils de loisirs du territoire sont ouverts à tous les publics, avec une attention portée à l'accessibilité financière et à l'accueil des enfants à besoins spécifiques. Les équipes sont sensibilisées à l'inclusion et adaptent les activités en fonction des besoins des enfants.

Perspectives :

Le projet favorise l'inclusion en permettant à chaque enfant de participer à un projet collectif valorisant, quels que soient ses compétences ou son aisance à l'oral.

Les ateliers médias permettent :

- De diversifier les modes d'expression (oral, sonore, numérique),
- De valoriser la parole de chacun,
- De développer la participation active des enfants.

Une réflexion sera poursuivie pour :

- Mieux associer les familles (diffusion des productions, temps de restitution),
- Renforcer l'accueil des enfants à besoins particuliers (adaptation du matériel, accompagnement dédié).

3. La mise en valeur de la richesse des territoires

L'existant :

Le territoire bénéficie d'un tissu associatif riche mobilisé ponctuellement dans les projets.

Perspectives :

Le projet d'éducation aux médias vise à valoriser les ressources locales en s'appuyant sur un partenariat avec l'association FRAGIL spécialisée dans l'éducation aux médias.

Les enfants et les jeunes seront amenés à :

- Découvrir les structures et métiers du territoire (petite enfance, animation, administration),
- Réaliser des interviews d'acteurs locaux,
- Produire des contenus valorisant le fonctionnement et les actions du SIVOM.

Ce projet contribue à :

- Renforcer le lien entre les structures,
- Développer le sentiment d'appartenance au territoire,
- Mieux faire connaître les ressources locales.

4. Le développement d'activités éducatives de qualité

L'existant :

Les accueils de loisirs proposent des activités variées (culturelles, sportives, créatives) encadrées par des professionnels qualifiés. Une dynamique de formation existe déjà pour les équipes.

Perspectives :

Le projet permet de renforcer la qualité éducative des activités proposées le mercredi grâce à :

- L'intervention d'un partenaire spécialisé en éducation aux médias,

- La montée en compétence des équipes grâce à une formation dédiée (podcast, interview, outils numériques),
- La mise en œuvre d'ateliers structurés sur plusieurs séances.

Les enfants pourront ainsi :

- Comprendre la fabrication de l'information,
- Aborder des sujets d'actualités sur leur territoire,
- Développer leur esprit critique face aux médias,
- Acquérir des compétences numériques et créatives.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs d'une offre éducative innovante, enrichissante et adaptée aux enjeux contemporains.



Annexes

- 1 - Liste des établissements scolaires du secteur
- 2- Protocole de transfert de responsabilité
- 3- Plaquettes et programmes d'activités communiqués aux familles

Date :

Signature du représentant de la collectivité

Dossier transmis le..... par mail à :

DSDEN service Jeunesse Engagement et Sports: pel44@ac-nantes.fr

DSDEN Division de l'Organisation Scolaire: pole1d44-moyens@ac-nantes.fr

CAF de Loire-Atlantique: partenaires-appel-a-projets@caf44.caf.fr

Conseiller technique CAF M. Cédric Bernier : cedric.bernier@caf44.caf.fr

ANNEXE 1

Liste des établissements scolaires

LE CELLIER

École maternelle publique "Les Lonnières"

Directrice : Céline MAGNIER

Les Gattières, 44850 LE CELLIER

Tél. 02 40 25 44 11 - Courriel : ce.0441867r@ac-nantes.fr

Site internet : <http://ecolelecellier.fr/>

École élémentaire publique "Les Lonnières"

Directeur : Etienne BARON

Les Gattières, 44850 LE CELLIER

Tél. 02 40 25 43 03 - Courriel : ce.0441605f@ac-nantes.fr

Site internet : <http://ecolelecellier.fr/>

École privée Saint Jean-Bosco

Directeur : Antoine JOGUET

Rue de Bel-Air, 44850 LE CELLIER

Tél. 02 40 25 47 08 - Courriel : ec.cellier.st-jean-bosco@ec44.fr

Site internet : lecellier-stjeanbosco.fr

COUFFÉ

ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE HUGUES-AUFRAY

Directrice : Katia LEBRUN

16 rue des Vignes 44521 Couffé

Tél : 02 40 96 52 06

ce.0442050p@ac-nantes.fr

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE ST-JOSEPH

Directrice : Madeline DUPÉ

16 rue des Marronniers 44521 Couffé

Tél : 02 40 96 55 34

ec.couffe.st-joseph@ec44.fr

Site internet : <http://stjocouffe.fr>

MOUZEIL

ÉCOLE PUBLIQUE LOUIS CADORET

Directrice : Karine ROUILLÉ

2 rue des Fours 44850 MOUZEIL

Tél. 02 40 97 76 69

ce.0441572V@ac-nantes.fr

ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME

Directeur : Timothé ANGIBAUD

2 rue de la Prée 44850 MOUZEIL

Tél. 02 40 97 73 03

ec.mouzeil.notre-dame@ec44.fr

LIGNÉ

ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME

Directrice : Sonia GLOANEC

240 All. Jules Verne 44850 Ligné

Tél : 02 40 77 02 51

ec.ligne.notre-dame@ec44.fr

ECOLE PRIMAIRE JULES VERNE

Directrice : Aude MOINET

77 avenue Jules Verne 44850 Ligné

Tél : 02.40.77.02.40

ce.0441923b@ac-nantes.fr

COLLEGE ST JOSEPH

Cheffe d'établissement : Stéphanie LE CHEVALLIER

188 RUE DE VIEILLEVIGNE 44850 LIGNÉ

Tél : 02 40 77 04 40

ligne.st-joseph@ec44.fr

COLLEGE AGNES VARDA

Cheffe d'établissement : Marie LEBLOND

240 RUE JACQUES PREVERT 44850 LIGNE

Tél : 02 40 14 55 50

ce.0442691L@ac-nantes.fr

viescolaire.0442691l@ac-nantes.fr

TRANSFERT DE RESPONSABILITE ENTRE LE TEMPS SCOLAIRE ET LE TEMPS PERISCOLAIRE *Rentrée scolaire 2026 - 2027*

Au cours d'une journée, le passage d'un enfant d'un temps, d'un espace, d'un intervenant à un autre nécessite d'être formalisé.

En effet, la fluidité de la journée de l'enfant repose sur la collaboration entre tous les acteurs éducatifs qui interviennent au cours de cette journée pour organiser au mieux ces temps de transition et garantir la sécurité des enfants.

Plusieurs moments de la journée entraînent des transferts de responsabilité entre les équipes enseignantes et les agents du SIVOM gestionnaire de l'accueil périscolaire.

Les acteurs :

Ecole publique Jules Verne

77 Avenue Jules Verne

44850 Ligné

Directrice : Mme Aude -----

Accueil périscolaire et de loisirs « L'Île Aux Enfants »

SIVOM du secteur de Ligné

289 Avenue Jules Verne

44850 Ligné

Directrice : Mme Emmanuelle -----

Horaires d'ouverture de l'Île Aux Enfants :

Temps d'accueil	Horaires
Accueil matin	7h30/ 8h45
Accueil soir	16h25 / 19h

Les trajets s'effectuent de la Maison de l'Enfance à l'école élémentaire le matin et inversement le soir. Aucun passage piéton n'est emprunté.

Par mesure de sécurité, aucun enfant ne peut s'ajouter ou être déduit du groupe pendant le trajet matin ou soir. Les enfants qui composent le groupe doivent rester les mêmes du début à la fin du trajet. Les arrivées et/ou départ ne peuvent s'effectuer qu'à la Maison de l'Enfance et sur les cours de l'école Jules Verne.

ACCUEIL DU PERISCOLAIRE MATIN

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le 29/06/2026



ID : 044-244400669-20260624-24_06_2026_03-DE

L'accueil périscolaire ouvre ses portes à 7h30. L'animateur d'ouverture accueille les premiers enfants accompagnés par leurs parents. Au départ du parent, les enfants sont considérés sous la responsabilité des animateurs présents sur la structure.

L'arrivée des enfants se fait de manière échelonnée, tout comme celle des animateurs, afin de répondre aux différents besoins selon l'heure d'arrivée du public. L'animateur d'accueil (prévu par un planning journalier) tient à jour le nombre et l'identité des enfants présents sur la structure grâce aux tablettes de pointage.

Les animateurs savent à quel groupe ils sont affectés pour le temps d'accueil et temps de trajet jusqu'à l'école.

Le groupe des moins de six ans :

A 8h30 les enfants et les animateurs passent par le portail de l'école et arrivent sur la cour de l'école maternelle. Les animateurs séparent le groupe des moins de six ans en groupes classes. Chaque animateur récupère le groupe-classe qui lui est attribué afin de l'accompagner jusqu'à sa salle et l'aider à retirer et ranger les manteaux et cartables.

A 8h35 les enfants sont prêts à être accueillis en classe, les ATSEM et/ou enseignant(e)s viennent alors récupérer les enfants afin d'entamer la journée de classe. Les animateurs laissent les enfants sous la responsabilité des ATSEM et/ou enseignant(e)s, **à compter de ce moment-là les enfants sont sous la responsabilité du personnel scolaire**, et rejoignent les autres animateurs du groupe plus de 6 ans. L'équipe des animateurs repart en même temps vers l'accueil périscolaire en passant à nouveau par le portail de la cour.

En parallèle, le groupe des plus de six ans fait également son trajet jusqu'à l'école primaire Jules Verne.

Le groupe des plus de six ans :

A 8h35 les animateurs entrent sur la cour élémentaire en passant par le portail de l'école. Ils divisent alors le groupe plus de six ans en groupes classes. Chaque groupe est accompagné jusqu'à sa classe par un animateur, les enfants retirent leurs manteaux et les accrochent au lieu prévu à cet effet, puis entrent en classe lorsque l'enseignant(e) est présent(e), **à compter de ce moment-là les enfants sont sous la responsabilité du personnel scolaire**. Une fois tous les enfants déposés, les animateurs se rejoignent sur la cour et font le chemin inverse pour rentrer sur l'accueil périscolaire.

ACCUEIL DU PERISCOLAIRE SOIR

L'équipe d'animation présent sur le temps périscolaire du soir se divise en deux groupes : un groupe qui récupère les maternelles et l'autre qui se charge des élémentaires. L'ensemble des animateurs se retrouve sur la structure pour y récupérer gilets jaunes, pharmacies et tablettes de pointage respectives. Ils partent ensemble vers l'école.

Le groupe des moins de six ans :

Les animateurs se rendent à l'école maternelle pour 16h20 et se répartissent devant les différentes portes de classe en vue de récupérer les enfants.

La fin du temps de classe sonne à 16h25, les animateurs positionnés devant les classes, réunissent alors les enfants se rendant au périscolaire. Chaque animateur compte le nombre d'enfants qui lui est remis et leurs noms sont reportés sur la tablette par l'animateur en charge du pointage. **A compter de ce moment-là les enfants sont sous la responsabilité des animateurs.**

L'équipe d'animation se rassemble, avec les enfants, sur la cour maternelle pour que les animateurs comptent à nouveau l'ensemble des moins de six ans. Un membre fait le tour des salles de classes pour s'assurer qu'aucun enfant ne reste dans l'enceinte de l'école. La personne en possession de la tablette vérifie le total et lance le départ.

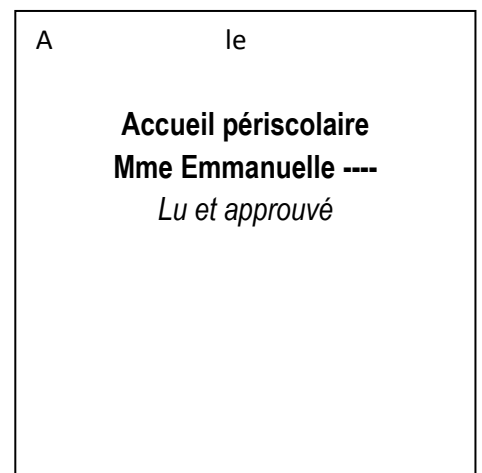
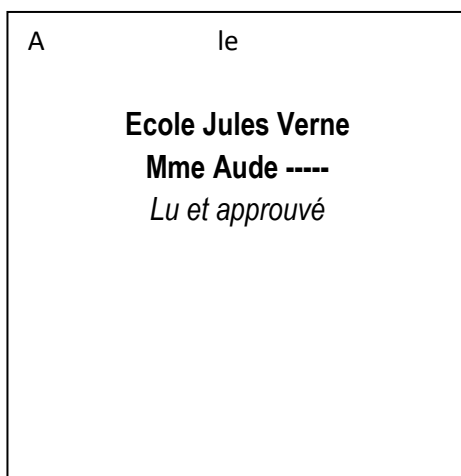
Le groupe des plus de six ans :

Les animateurs se rendent à l'école élémentaire pour 16h20 et se positionnent chacun à un point précis de la cour pour récupérer leur groupe classe respectif.

La fin de la classe sonne à 16h25, les enfants allant au périscolaire viennent se ranger devant leur animateur référent sur la cour principale. L'animateur en possession de la tablette commence le pointage. **A compter de ce moment les enfants sont sous la responsabilité des animateurs.** Les animateurs comptent le nombre d'enfant de leur groupe classe avant de les faire se présenter à tour de rôle pour vérifier leur pointage.

Dès que les vérifications ont été réalisées (nombre d'enfant et pointages corrects), les enfants avancent jusqu'au portail haut, accompagné de leur adulte référent. Ils attendent alors que l'ensemble du groupe + de 6 ans soit rassemblé. Pendant ce temps, un animateur fait le tour des salles de classes afin de vérifier qu'aucun enfant retardataire ne reste dans l'enceinte de l'école.

Un membre de l'équipe d'animation se positionne au portail et compte les enfants au fur et à mesure de leur passage. Lorsque l'animateur en possession de la tablette arrive à son niveau ils vérifient ensemble le total des enfants de + de 6 ans. Une fois le nombre d'enfant validé et l'équipe au complet, chacun prend sa place dans le cortège et le trajet peut commencer.



ANNEXE 3 : Communication aux familles – exemples de programmes d'activités ou de thématiques annuelles

PROGRAMME DES ACTIVITÉS LES TRÉSORS DU MONDE ÉLÉMENTAIRES

AVEC LE THÈME "TRÉSORS DU MONDE" NOUS SOUHAITONS QUE LES ENFANTS S'IMMERSENT DANS UN LONG VOYAGE DÉPAYSAANT AFIN DE PASSER DES VACANCES QUI SORTENT DE L'ORDINAIRE. LEURS PÉGRINATIONS SERONT L'OPPORTUNITÉ DE DÉCOUVRIR DIFFÉRENTES CULTURES, COUTUMES, PAYSAGES, AINSI FAVORISANT ALORS LA TOLÉRANCE ET L'OUVERTURE. NOUS ESPÉRONS ALORS À L'ISSUE DE CE GRAND VOYAGE DE LES VOIR GRANDIR ET LE REGARD TOURNÉ VERS L'AILLEURS.

Voyage en Tanzanie

LUNDI 07 JUILLET
MATIN: Swahili Tchatcha
APRÈS-MIDI: Relais tour du monde

MARDI 08 JUILLET
MATIN: Juskei
APRÈS-MIDI: Mask'ethnique

MERCREDI 09 JUILLET
MATIN: Balance toi en rythme !
APRÈS-MIDI: Le tour de Tanzanie

JEUDI 10 JUILLET
MATIN: Mime Tanzanie
APRÈS-MIDI: Poterie africaine

VENDREDI 11 JUILLET
MATIN: Le N'Zango
APRÈS-MIDI: Sasspirale + Bijoux

Voyage en Mongolie

LUNDI 14 JUILLET
Férié

MARDI 15 JUILLET
MATIN: Quiz présentation Mongolie
Sur la piste de décollage...
APRÈS-MIDI: Archery Mongols

MERCREDI 16 JUILLET
MATIN: Shagai, à la découverte des jeux traditionnels
APRÈS-MIDI: A vos yourts !

JEUDI 17 JUILLET
Intersente à Ligné (journée entière)

VENDREDI 18 JUILLET
MATIN: Festival du jour des nomades
APRÈS-MIDI: Mim' Mongolie

Voyage en Australie

LUNDI 21 JUILLET
MATIN: Présentation Australie
Relais des explorateurs
APRÈS-MIDI: Atelier cuisine dans la nature (intervention)

MARDI 22 JUILLET
MATIN: Ultimate
APRÈS-MIDI: Babou le kangourou

MERCREDI 23 JUILLET
MATIN: Oh quelle chaleur !
APRÈS-MIDI: Sortie baignade à Mésanger

JEUDI 24 JUILLET
MATIN: La course des kangourous
APRÈS-MIDI: Koal'Art

VENDREDI 25 JUILLET
MATIN: La mêlée des fous
APRÈS-MIDI: Outback en vrac

CHATEAUX, CHEVALIERS, COUTUMES MÉDIÉVALES

DU 22 AVRIL AU 3 MAI

semaine 1

MATERNELLES

LUN.	MATIN: "LES JEUX DES PORTES" JEU DE REMPLACEMENT AU THÈME APRÈS-MIDI: "LES JEUX DES PORTES" (CZC - CMI) ACTIVITÉ AVEC LES JEUNES MONTAGNARDS
MAR.	"MISE AU CHÂTEAU DE TROUVÉ" MISE À LA JOUE - JEU DE RÔLE
MER.	MATIN: "FORAGE DES BORDS" PARCOURS EN TROIS ÉTAPES APRÈS-MIDI: "COLLECTIF" DE "BOLS" ATRIER CROQUIS AVEC LES LECTURES MÉDIÉVALES
JEU.	MATIN: "DUEL DE CHEVALIERS" JEU D'OPPOSITION EN ÉQUIPES "LECTURE À LA BIBLIOTHÈQUE" APRÈS-MIDI: "LE SÈCLE DU MÉTALLIER" ÉCRIVAIN DU MOIS
VEN.	MATIN: "PRÉPARATION DES FESTIVITÉS" JEU DE L'OPPOSITION DE PIERRE APRÈS-MIDI: "LE SÈCLE DES CHEVALIERS" MISE À LA JOUE - JEU DE RÔLE

ÉLÉMENTAIRES

LUN.	MATIN: "LES JEUX DES PORTES" JEU DE REMPLACEMENT AU THÈME APRÈS-MIDI: "LES JEUX DES PORTES" (CZC - CMI) ACTIVITÉ AVEC LES JEUNES MONTAGNARDS
MAR.	"MISE AU CHÂTEAU DE TROUVÉ" MISE À LA JOUE - JEU DE RÔLE
MER.	MATIN: "BARD HALL" BARDAGE EN TROIS ÉTAPES APRÈS-MIDI: "COLLECTIF" DE "BOLS" ATRIER CROQUIS AVEC LES LECTURES MÉDIÉVALES
JEU.	MATIN: "LECTURE À LA BIBLIOTHÈQUE" "L'ART DE LA TROUVÉ" DE "BORDS DE SÈ" PARCOURS DE TROUVÉ DE PIERRE CROQUIS APRÈS-MIDI: "LE SÈCLE DES CHEVALIERS" ÉCRIVAIN DU MOIS
VEN.	MATIN: "PRÉPARATION DES FESTIVITÉS" JEU DE L'OPPOSITION DE PIERRE APRÈS-MIDI: "LE SÈCLE DES CHEVALIERS" MISE À LA JOUE - JEU DE RÔLE

ÉVÉNEMENTS

MARDI 22 AVRIL : CHÂTEAU DE TROUVÉ
JEU DE RÔLE & PIERRE

JEUDI 24 AVRIL : BIBLIOTHÈQUE
MISE À LA BIBLIOTHÈQUE DE PIERRE
ÉCRIVAIN DU MOIS

semaine 2

MATERNELLES

LUN.	MATIN: "PICHONNIER QUIZ MÉDIÉVAL" JEU DE REMPLACEMENT AU THÈME APRÈS-MIDI: "LE SÈCLE DES CHEVALIERS" ÉCRIVAIN DU MOIS
MAR.	"MISE AU CHÂTEAU DE TROUVÉ" MISE À LA JOUE - JEU DE RÔLE
MER.	FÉRIÉ
JEU.	MATIN: "BORDS DES CHEVALIERS" "LECTURE À LA BIBLIOTHÈQUE" APRÈS-MIDI: "LE SÈCLE DES CHEVALIERS" ÉCRIVAIN DU MOIS
VEN.	MATIN: "PRÉPARATION DES FESTIVITÉS" JEU DE L'OPPOSITION DE PIERRE APRÈS-MIDI: "LE SÈCLE DES CHEVALIERS" MISE À LA JOUE - JEU DE RÔLE

ÉLÉMENTAIRES

LUN.	MATIN: "PICHONNIER QUIZ MÉDIÉVAL" JEU DE REMPLACEMENT AU THÈME APRÈS-MIDI: "LE SÈCLE DES CHEVALIERS" ÉCRIVAIN DU MOIS
MAR.	"MISE AU CHÂTEAU DE TROUVÉ" MISE À LA JOUE - JEU DE RÔLE
MER.	FÉRIÉ
JEU.	MATIN: "LECTURE À LA BIBLIOTHÈQUE" "BORDS DE SÈ" APRÈS-MIDI: "LE SÈCLE DES CHEVALIERS" ÉCRIVAIN DU MOIS
VEN.	MATIN: "PRÉPARATION DES FESTIVITÉS" JEU DE L'OPPOSITION DE PIERRE APRÈS-MIDI: "LE SÈCLE DES CHEVALIERS" MISE À LA JOUE - JEU DE RÔLE



JUILLET

Mar 8	Wake & Aquapark	9h30 16h
Mer 9	Repas convivial	16h 22h
Jeu 10	Découverte du City	11h 18h
Ven 11	Crêpe party	9h30 12h30
Mar 15	Dressage Canin	10h 12h
Mer 16	Accrobranche et plage	7h30 19h
Jeu 17	Atelier Cirque	10h 12h30
Ven 18	Tournoi de Foot	10h 18h

Transport prévu Pique-nique à prévoir Tarif de l'activité

AOÛT

Lun 18	Soirée film	18h 22h
Mar 19	Sessions Karting	13h30 18h
Mer 20	Escape Game	8h45 12h
Jeu Ven 21 & 22	Foot-Pickleball-Rugby	9h30 16h15
Lun 25	Murder game	19h30 22h30
Mar 26	Océarium	10h 18h
Mer 27	Pétanque-Palet-Spike	12h 16h
Jeu 28	O'Gliss Parc	8h 21h30
Ven 29	Cérémonie des awards	16h 19h

Réservation :

Allez sur votre portail famille pour préinscrire votre adolescent(e) aux activités souhaitées dès le 26 juin 2025

À compter du 3 juillet vous recevrez une notification validant l'inscription aux activités à la fois sur votre espace famille et par mail.

Il est indispensable d'être adhérent pour participer aux activités proposées.

 <https://sivomligne.fr/>

 @localadosivom

LIGNÉ : 06.52.97.10.07 - jeunesligne@sivomligne.fr
 LE CELLIER : 07.83.17.87.14 - jeuneslecellier@sivomligne.fr
 MOUZEIL : 06.87.51.95.91 - jeunesmouzeil@sivomligne.fr



RÉSERVATION

Allez sur votre portail famille pour préinscrire votre adolescent(e) aux activités souhaitées dès le **JEUDI 19 MARS 2026**.

À compter du **MARDI 07 AVRIL** vous recevrez une notification validant l'inscription aux activités à la fois sur votre espace famille et par mail.

Il est indispensable d'être adhérent pour participer aux activités proposées.

LIGNE

06.23.30.07.59

jeunesligne@sivomligne.fr

LE CELLIER

07.83.17.87.14

jeuneslecellier@sivomligne.fr

MOUZEIL

06.87.51.95.91

jeunesmouzeil@sivomligne.fr



@localadosivom



<https://sivomligne.fr/>

SEMAINE DU 13 AU 17 AVRIL

MARDI
14

BOUGE TON SPORT

10h - 12h30

Ligné

Préparez-vous ! Sportif ou bien?

Venez découvrir notre thème revisitée...

SOIRÉE LIGUE DES CHAMPIONS

20h - 23h

Le Cellier

Foot, canapé, popcorn et bonne ambiance au local !

MERCREDI
15



MUSÉE DE L'ILLUSION

9h - 18h

Nantes

Entre réalité et illusion, sauras-tu distinguer le vrai du faux ?

JEUDI
16



SOIRÉE PISCINE

18h30 - 22h

Nort sur Erdre

La piscine passe en mode nocturne : retrouvez les jeunes de Saint Mars et Petit Mars !

VENDREDI
17



TOURNOI MARIO KART

9h30 - 17h30

Couffé

À vos manettes ! Qui franchira la ligne d'arrivée en évitant carapaces et bananes ??



Transport prévu |



Pique-nique à prévoir |



A Tarif

SEMAINE DU 20 AU 24 AVRIL

MARDI
21

CRÉATION PORTE TES CLÉS

10h - 12h

Mouzeil

Personnalisez votre porte-clé et repartez avec une création qui vous ressemble !

MERCREDI
22

MÉDIATION CANINE

10h - 12h

Ligné

À travers des jeux et activités, découvre comment communiquer avec les chiens!

JEUDI
23



FUTSAL 10-13 ANS

9h30 - 16h

Ancenis

Petits espaces, grandes actions ! Venez montrer votre talent sur le terrain du futsal.

(Participation de 3€ en liquide + une denrée alimentaire au profit d'une association)

VENDREDI
24



OÙ EST-CE QU'ON VA ?

9h30 - 18h

????

Et si tu créais ta propre journée ? On s'occupe du pique-nique et du transport et toi de la destination...



Transport prévu |



Pique-nique à prévoir |



A Tarif

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le 29/06/2026

ID : 044-244400669-20260624-24_06_2026_03-DE



PRÉINSCRIPTION SUR LE PORTAIL FAMILLE DU 16 MARS AU 10 AVRIL
<https://portail.berger-levrault.fr/SivomSubsecteurDeLigne44850/accueil>



POUR LES FAMILLES HABITANT SUR LE SECTEUR SIVOM				
Tranches	Quotient	Petit séjour (5 jours 4 nuits)	Mini séjour (5 jours 2 nuits)	Riviera (2 jours 1 nuit)
1	<400	92 €	56 €	23 €
2	401 à 550	104 €	73 €	30 €
3	551 à 700	120 €	88 €	35 €
4	701 à 850	150 €	104 €	43 €
5	851 à 1000	174 €	120 €	47 €
6	1001 à 1150	191 €	133 €	52 €
7	1151 à 1300	208 €	144 €	58 €
8	1301 à 1450	225 €	154 €	63 €
9	1451 à 1600	245 €	165 €	65 €
10	1601 à 1750	256 €	183 €	70 €
11	1751 à 1900	266 €	194 €	74 €
12	1901 à 2150	276 €	210 €	80 €
13	2151 à 2300	291 €	226 €	84 €
14	>2300	304 €	241 €	89 €

HEBERGEMENT
En bâtiment pour les séjours à la Turmelière (GS/CP et CE1/CE2)
Sous tente pour le séjour à la Rincerie (CM)

MOBILITÉ
Les familles seront sollicitées pour du covoiturage pour accompagner les enfants qui partiront à la Turmelière
Un transport collectif est prévu pour le séjour à la Rincerie

PASS NAUTIQUE
Sur présentation d'une pièce d'identité
Centre Aquatique Jean BLANCHET (Ancenis) - 02.40.99.88.88 - 1€ + 1 entrée - Sans réservation
Piscine Daniel GILARD (Carquefou) - 02.28.22.21.20 - GRATUIT - Sans réservation
Les Bassins d'Andréa (Nort sur Erdre) - 02.28.24.24.60 - 4.40€ - Sur réservation

POUR LES FAMILLES HABITANT EN DEHORS DU SECTEUR SIVOM

Tranches	Quotient	Petit séjour (5 jours 4 nuits)	Mini séjour (5 jours 2 nuits)	Riviera (2 jours 1 nuit)
1	<400	90 €	57 €	25 €
2	401 à 550	114 €	72 €	33 €
3	551 à 700	130 €	86 €	38 €
4	701 à 850	165 €	106 €	45 €
5	851 à 1000	192 €	122 €	52 €
6	1001 à 1150	210 €	135 €	57 €
7	1151 à 1300	228 €	147 €	63 €
8	1301 à 1450	248 €	157 €	67 €
9	1451 à 1600	267 €	168 €	71 €
10	1601 à 1750	282 €	188 €	79 €
11	1751 à 1900	298 €	198 €	83 €
12	1901 à 2150	306 €	214 €	88 €
13	2151 à 2300	330 €	230 €	92 €
14	>2300	335 €	249 €	98 €

CONTACTS
GRAINE DE LOUSTIC
(MOUZEIL)
grainedeloustic@sivomligne.fr
06 39 09 17 42

L'ÎLE AUX ENFANTS
(LIGNÉ)
lileauxenfants@sivomligne.fr
06 45 43 45 53

RÉUNION FAMILLES: TOP DÉPART! - LUNDI 15 JUIN À 18H